

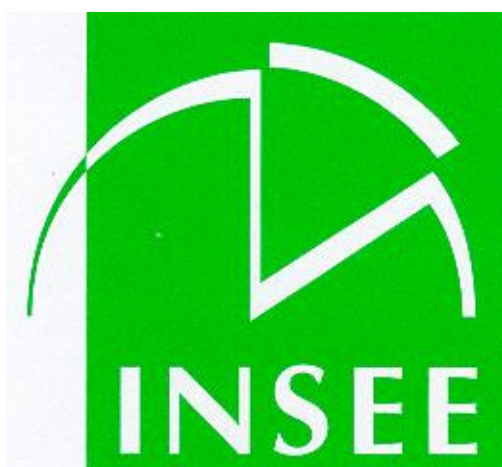
Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

N° F1104

**La contribution du travail domestique au
bien-être matériel des ménages : une
quantification à partir de l'enquête
Emploi du Temps**

Delphine ROY

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Série des Documents de Travail

de la

DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Département des prix à la consommation,
des ressources et des conditions de vie des ménages

N°F1104

**La contribution du travail domestique au bien-être matériel
des ménages :
une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps**

Delphine ROY *

Mars 2011

* Au moment de la rédaction de ce document, Delphine Roy faisait partie de la division Conditions de vie des ménages

Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'INSEE et n'engagent que leurs auteurs.
Working papers do not reflect the position of INSEE but only their authors' views.

Résumé

Le rapport Stiglitz a rappelé qu'une des limites du produit intérieur brut comme indicateur de bien-être est qu'il ne prend pas en compte la production domestique non marchande, réalisée par les ménages pour eux-mêmes. L'enquête Emploi du Temps 1998 permet d'apporter un nouvel éclairage sur sa potentielle contribution au bien-être, et de soulever des questions de définitions et de méthode.

Définir le travail domestique ne va pas de soi. Selon que l'on y inclut ou non les activités de semi-loisir comme le bricolage et le jardinage, ou encore les trajets, il représente entre 15 et 32 heures par semaine.

Au niveau national, le nombre d'heures annuelles consacrées au travail domestique est égal à une à deux fois le temps de travail rémunéré : entre 38 et 78 milliards d'heures, en 1998.

Valorisé au SMIC et mesuré avec la définition la plus restreinte, il apporterait une contribution à la production nationale équivalente à 17,5% du PIB, comparable à la valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie française. En retenant une définition intermédiaire du travail domestique, sa valeur atteint 27% du PIB, plus de la moitié de la valeur ajoutée de tous les services marchands.

L'inclure dans le revenu des ménages aurait toutefois un effet modéré sur les écarts de niveau de vie : il n'y a pas de « rattrapage » massif du niveau de vie médian par les ménages les plus pauvres du fait de la production domestique.

Enfin, plus on restreint l'analyse aux tâches ménagères et parentales les plus éloignées du loisir, et plus la part réalisée par les femmes apparaît importante: elles réalisent 75% du « cœur » du travail domestique, contre 60% avec la définition la plus extensive.

Mots-clés : production domestique - bien-être - emploi du temps - rapport Stiglitz

Summary

One of the shortcomings of GDP when used as an indicator of well-being, emphasized by the Stiglitz report, is that it doesn't take unpaid domestic work into account. The 1998 French Time Use Survey allows to shed new light on this question, and to raise several methodological issues.

Defining "domestic work" is not straightforward. The weekly number of hours devoted to unpaid domestic work ranges from 15 to 32, depending on whether commuting and productive activities bordering on leisure, such as gardening and do-it-yourself, are included.

In France in 1998, the total number of hours spent on domestic work was between once and twice that spent on paid work, depending on the definition used, i.e. between 38 and 78 billions of hours.

Valued at the minimum wage and measured with the narrowest definition, unpaid domestic work is worth 17.5% of GDP, a figure equivalent to the value-added of the entire French manufacturing industry. Measured with an intermediate definition, its value reaches 27% of GDP, half the added value of market services.

However, adding the value of home production to the income of households does not alter much the measurement of inequality : the domestic work of the poorest households does not allow them to catch up significantly with median living standards.

Finally, the more the analysis focuses on core domestic tasks such as housework and childcare (excluding play), the larger the share of women: they account for 75% of core tasks, but their share drops to 60% with the most inclusive definition.

Keywords: unpaid domestic work - well-being - time use - Stiglitz report

La contribution du travail domestique au bien-être matériel des ménages : une quantification à partir de l'enquête Emploi du Temps

Sommaire

Introduction.....	5
1. Pourquoi valoriser la production domestique ?.....	5
1.1. La frontière actuelle de la production en comptabilité nationale	6
1.2. A l'échelle macro-économique : mesure de la production et de la croissance	6
1.3. A l'échelle micro-économique : mesure des inégalités e niveau de vie	7
1.4. Différence entre les deux approches : les transferts de services domestiques entre ménages	8
1.5. Au-delà de la production, mesurer l'utilité ?	9
2. Du temps de travail domestique à un compte de production des ménages : périmètre et limites de ce travail.....	9
2.1. Le temps de travail domestique, facteur de la production domestique	10
2.2. Les biens produits par les ménages par eux-mêmes : un double compte théorique	11
2.3. La population couverte par l'enquête.....	12
3. Définition des « activités domestiques productives ».....	12
3.1. Les critères : productif et échangeable.....	12
3.2. La frontière avec le loisir	14
3.3. Le cas des trajets.....	14
3.4. La question des activités secondaires	15
3.5. Trois périmètres	16
4. Premiers résultats : le travail domestique non rémunéré, un volume horaire au moins égal à celui du travail rémunéré	18
4.1. Le temps de travail domestique varie du simple au double selon le périmètre retenu ...	18
4.2. Le travail domestique pour autrui pèse peu dans le travail domestique total	19
4.3. Une à deux fois le temps de travail rémunéré	19
5. Contributions relatives par sexe, composition du ménage, statut d'activité et âge	20
5.1. Par sexe : les femmes réalisent entre les 2/3 et les 3/4 des tâches domestiques	20
5.2. Par sexe et type de ménage : l'effet des enfants	21
5.3. Par sexe, vie en couple et statut d'activité : spécialisation H/F et « cycle de vie » du travail domestique.....	24
5.4. Par sexe et âge : pour les femmes de 25 à 65 ans, une semaine de 35h... de travail domestique	26
6. Choix de la valorisation	31
7. La production domestique réduit-elle les inégalités entre ménages ?.....	34
7.1. Comptabiliser la production domestique réduirait légèrement les inégalités entre catégories sociales	35
7.2. Faible « rattrapage » du niveau de vie moyen par les ménages les plus pauvres	37
8. Le travail domestique, entre 17 et 36% du PIB : autant voire plus que la valeur ajoutée de l'industrie française.....	39
Conclusion.....	41
Références	42
Annexe 1: Nomenclature des activités de l'enquête Emploi du Temps 1998.....	45
Annexe 2 : autoconsommation.....	50

Introduction

Dans leur article fondateur de 1973, « Is Growth Obsolete ? », W. D. Nordhaus et J. Tobin soulignaient déjà, parmi les limites du PIB/PNB en tant qu'indicateur de bien-être, le fait que la production prise en compte pour son calcul n'incluait pas la production domestique non marchande. Trente-six ans plus tard, le rapport de la « Commission Stiglitz » remis le 14 septembre 2009 souligne à nouveau le besoin de mesure de la production non marchande réalisée par les ménages :

« la prise en considération de la production des ménages peut brouiller notre évaluation du rythme de la croissance économique et celle de la répartition des revenus et de la consommation. Un rapport important publié récemment sur les activités non marchandes et leur chiffrage (Abraham et Mackie, 2005) résume ses observations comme suit :

« Le point déterminant de cette analyse est que la croissance économique peut modifier l'importance relative de la production domestique et de celle du marché. Il peut en résulter des conclusions incorrectes sur le rythme de croissance du bien-être économique moyen si seul le PIB marchand fait l'objet d'une mesure. Puisque la production domestique peut varier selon les catégories de revenus et selon l'évolution de leurs possibilités, ignorer ces variations dans la mesure des revenus faussera également les conclusions sur l'évolution des inégalités » (Abraham et Mackie, p. 62). »¹

La partie 4.8. du rapport consacré aux services domestiques s'achève sur la conclusion que les difficultés techniques « ne devrai[ent] pas empêcher les services officiels de statistiques d'évaluer régulièrement la valeur totale de la production domestique ».

Le présent travail constitue le point de départ d'une telle évaluation, à partir des données de la dernière enquête Emploi du Temps disponible, à savoir celle de 1998. Les emplois du temps étant des phénomènes sociaux structurellement stables, qui n'évoluent que lentement, les ordres de grandeurs présentés ici ne devraient pas être devenus caduques malgré la relative ancienneté des données. Cette étude a toutefois vocation à être reproduite sur les données de l'enquête de 2010 lorsqu'elles seront disponibles, fin 2011, et pourrait être enrichie à plusieurs égards par un travail conjoint avec le département des comptes nationaux.

1. Pourquoi valoriser la production domestique ?

La mesure du temps de travail domestique est, depuis leur création, l'un des objectifs principaux des enquêtes Emploi du Temps. Mais cette mesure a de nombreuses finalités différentes et à chacune correspond une définition de ce qu'est le « travail domestique ». Veut-on le mesurer parce que c'est du travail et non du loisir, une activité non rémunérée bien qu'aliénante, ou parce qu'il produit quelque chose ? A quoi veut-on le comparer, l'ajouter ?

Cette question est d'autant plus importante si l'on procède à une valorisation monétaire du travail domestique. Tant qu'il est compté en heures, on ne peut le comparer qu'à d'autres temps. Mais dès lors qu'on lui affecte une valeur monétaire, il devient techniquement possible de l'ajouter ou de le rapporter à n'importe quel autre agrégat exprimé en monnaie. Il faut donc être très vigilant à l'homogénéité des grandeurs que l'on additionne, ou à ce que la comparaison ait un sens.

Le présent travail se place dans la lignée des critiques du PIB comme indicateur de bien-être reprises par le rapport Stiglitz. Il s'intéresse donc essentiellement au travail domestique comme facteur de production. Cette section rappelle dans quel cadre s'inscrit cette évaluation : celui de la comptabilité nationale, enrichi d'une approche tournée vers les ménages.

¹ p. 139

1.1. La frontière actuelle de la production en comptabilité nationale

Il n'y a pas de raison conceptuelle pour exclure de la production celle qui est effectuée par les ménages, hors sphère marchande. Ce sont essentiellement les difficultés de mesure qui justifient cette exclusion. Dans l'état actuel du système international des comptes nationaux (SNA), la comptabilité nationale inclut dans le PIB la production de *biens* par les ménages pour leur propre compte. Mais les *services* qu'ils produisent pour leur propre compte ne sont pas inclus. La seule exception est le service de logement que se rendent à eux-mêmes les propriétaires-occupants, que l'on estime à l'aide de loyers imputés. La comptabilité nationale inclut donc déjà dans la valeur de la production totale (le PIB) une valorisation imputée d'un service produit par les ménages pour eux-mêmes. Ceci rend d'ailleurs caduque l'argument contre l'inclusion des services autoproduits au motif qu'ils seraient en dehors du circuit économique, qu'ils ne génèreraient pas de revenu réel. Et si l'on souhaitait inclure la valeur des services domestiques, on pourrait peut-être s'inspirer du traitement des loyers imputés.

On rappellera d'abord les conséquences de la non-comptabilisation des services autoproduits par les ménages dans la production nationale (« pourquoi ? »), tandis que la section 2 s'intéressera aux modalités concrètes de sa mesure (« comment ? »).

1.2. A l'échelle macro-économique : mesure de la production et de la croissance

La première conséquence est la comparabilité dans le temps de la mesure de la production, et donc de la croissance. Des études comme celle de Weinrobe (1974) ont montré que l'exclusion de la production domestique du PIB conduisait généralement, dans le contexte des pays industrialisés, à surestimer la croissance. Les femmes augmentant tendanciellement leur participation au travail rémunéré, la production domestique décroît. La mesure traditionnelle de la croissance, qui prend uniquement en compte le travail rémunéré et non le travail total, surestime donc la croissance totale de la production.

L'étude de Weinrobe datait de 1974, elle portait sur des années de forte croissance et de rapide progression de la participation féminine au marché du travail. On peut se demander si cet effet resterait vrai pour la période récente, où la croissance est plus lente, et la participation des femmes croît à un rythme moins soutenu (depuis 1974, la proportion de femmes au foyer est passée de 17 % à 8 %). Les enquêtes Emploi du Temps montrent que temps de travail domestique féminin a encore nettement diminué entre 1974 et 1998, mais essentiellement au profit des loisirs, et seulement de façon secondaire au profit de l'activité professionnelle². Ainsi, au cours de la période récente, à moins que la productivité du travail domestique ait beaucoup crû, la non-prise en compte de ce travail a probablement toujours pour effet de surestimer la croissance par rapport à ce qu'elle serait si on prenait en compte l'ensemble de la production.

Le second effet de cette exclusion est de fausser les comparaisons internationales de bien-être ou de revenu fondées sur le seul PIB par habitant. Le PIB est en effet utilisé pour évaluer le bien-être matériel, ce qui peut être en partie trompeur car « les niveaux de vie matériels sont plus étroitement associés aux mesures des revenus réels et de la consommation réelle : la production peut croître alors que les revenus décroissent, ou vice versa, lorsqu'il est tenu compte de la dépréciation, des flux de revenus à destination et en provenance de l'étranger et des différences entre les prix des biens produits et les prix des biens de consommation »³. La première recommandation du rapport Stiglitz est : « dans le cadre de l'évaluation du bien-être matériel, se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production ». Il s'agit donc d'adapter le PIB pour mieux se rapprocher d'une mesure du « bien-être matériel » de la population. Plus loin, la recommandation 5 est d' « élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes ».

Le rapport Stiglitz, faisant suite en cela à un rapport de l'OCDE de 2009⁴, souligne que « le fait de prendre en compte la production domestique abaisse significativement les taux de croissance mesurés du revenu réel dans les trois pays [États-Unis, France, Finlande]. (...) Du fait que la

² Chenu et Herpin (2002)

³ Rapport Stiglitz, p. 42

⁴ OCDE (2009), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris.

production domestique est plus importante en France et en Finlande qu'aux États-Unis, [la mesure des revenus réels y compris la production domestique] réduit l'écart des revenus des ménages par habitant entre les deux pays d'Europe et les États-Unis. »⁵

Alesina et Ichino (2009) soulignent que la sous-estimation du bien-être matériel sera d'autant plus importante que la population d'un pays a peu recours au marché pour réaliser les tâches domestiques (y compris pour les repas, préparés à la maison), et qu'une proportion élevée des femmes est au foyer (ce qui est le cas de l'Italie, objet de leur livre intitulé « L'Italie faite à la maison »). Ils calculent que la prise en compte de la production domestique non marchande fait passer le produit par habitant et par jour d'un Italien de 56% à 79% de celui d'un Américain, et de 98% à 120% de celui d'un Espagnol, pays pourtant plus proche économiquement et culturellement.

Mais comment rendre la production domestique, par définition non marchande, fongible dans une production nationale exprimée en milliards d'euros, c'est-à-dire lui donner une valeur monétaire ? Dans le cas des propriétaires-occupants, il existe un marché locatif suffisamment vaste pour que l'on puisse y trouver des prix grâce auxquels estimer les loyers fictifs⁶. Lorsqu'un tel marché n'existe pas, comment imputer un prix à un service produit par le ménage pour lui-même ? Cette question est traitée dans la section 2 : comme souvent en comptabilité nationale, on se trouve contraint à substituer à une mesure de la valeur des outputs une approche par les inputs, mais cela même ne va pas sans difficultés.

1.3. A l'échelle micro-économique : mesure des inégalités e niveau de vie

Le rapport Stiglitz préconise en outre de descendre au niveau le plus fin possible, de « mettre l'accent sur la perspective des ménages » (recommandation 2), voire des individus lorsque cela est possible, plutôt que sur les « données agrégées du PIB ». C'est dans cette direction que vont des travaux comme la décomposition du compte des ménages par catégorie de ménages, réalisée par l'INSEE.⁷

Le niveau de vie réel d'un ménage dépend certes de sa composition et du revenu dont il dispose, qui sont actuellement pris en compte dans le calcul du niveau de vie⁸, mais aussi de ce qu'il doit ou non acheter sur le marché avec ce revenu. Tout comme l'autoproduction de biens de consommation (nourriture...) dispense de les acheter, l'autoproduction de services constitue une économie pour le ménage qui n'a pas à payer pour ces services. Le rapport Stiglitz donne l'exemple de deux ménages de même composition et disposant du même revenu monétaire. Ils n'ont pas le même niveau de vie effectif si, dans l'un d'entre eux, ce revenu doit servir à payer la garde des enfants, le ménage, la livraison des courses et des repas au restaurant tandis que dans l'autre, la femme ne travaille pas et produit l'ensemble de ces services. Pourtant, cette différence n'apparaît pas dans les modes de calcul traditionnels du niveau de vie.

A. Degenne, G. Grimler, M.-O. Lebeaux et Y. Lemel (1997) et D. Verger (1995, 2004) ont étudié cette question à partir d'une enquête originale de 1988-1989, portant précisément sur la production domestique⁹. En ajoutant au revenu monétaire disponible du ménage la valeur estimée de sa production domestique pour lui-même, par unité de consommation, ils construisent un « revenu complété ». D. Verger, tout comme les auteurs précédents, conclut que « l'éventail des revenus complétés était plus refermé que celui des seuls revenus monétaires : il y avait donc, dans la France de la fin des années quatre-vingt, une réduction de l'inégalité consécutive à la prise en compte de la production domestique. (...) Néanmoins la production domestique, en France, ne permettait que marginalement de sortir de pauvreté, car elle concernait surtout les classes moyennes »¹⁰.

⁵ p. 145

⁶ Même si le débat reste ouvert de savoir si les prix du marché locatif estiment correctement la valeur du service de logement des propriétaires occupants : il peut y avoir des effets de sélection qui feraient que par exemple, les logements des propriétaires occupants seraient en moyenne moins bien entretenus que les logements loués sur le marché privé.

⁷ Bellamy, Consales, Fesseau, Le Laidier Raynaud (2009)

⁸ Qui est calculé comme le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation dont il se compose, c'est à dire par sa taille, réduite pour tenir compte du fait que l'on fait des économies d'échelle en vivant à plusieurs

⁹ L'enquête Modes de vie - Production domestique de 1988-1989, entièrement dévolue à la mesure de la production domestique, réalisée auprès de 10 000 ménages.

¹⁰ Verger (2004)

1.4. Différence entre les deux approches : les transferts de services domestiques entre ménages

Une différence importante entre ces deux approches est la question de savoir qui consomme le service produit. Du point de vue « macro », savoir quel ménage consomme le service n'importe pas. Donc, ce qui est fait pour un autre ménage ou une association est pris en compte dans le travail non rémunéré du ménage. Alors que du point de vue de la mesure microéconomique des inégalités (à l'échelle des *ménages*), il faut enlever de la production domestique du ménage les activités faites pour un autre ménage ou pour une association, et y ajouter les services qu'il a reçus gratuitement de l'extérieur (autres ménages, services sociaux, associations...), car la perspective est celle de la contribution au niveau de vie du ménage, pas à la production nationale.

Il s'agit d'un problème analogue à celui que rencontrent Fesseau et al. (2009) dans leur décomposition du compte des ménages par catégories : « le compte des ménages tel qu'il est publié dans les comptes nationaux représente l'ensemble des résidents. Les transferts financiers privés (pensions alimentaires, aides financières) et les achats/ventes de biens (automobiles, électroménager) entre résidents sont donc neutres et ne font pas l'objet d'évaluations spécifiques. La présentation d'un compte par catégorie rend nécessaire l'estimation de ces transferts entre résidents ». Le passage du niveau macro au niveau micro implique la mesure des transferts.

Les données de l'enquête Emploi du Temps ne permettent pas de mesurer finement la quantité de services gratuits reçus par les ménages : la question est seulement posée en termes de fréquence au cours du dernier mois. On va donc tout d'abord se placer d'un point de vue macroéconomique et chercher à estimer un volume global de travail domestique (section 4), et la contribution relative des différentes catégories d'individus (section 5).

Ces données permettent néanmoins de savoir *pour qui* l'activité est réalisée (variable « dans quel but »). On suivra donc les auteurs (OCDE 1999, Trewin, 2000), qui séparent la production des ménages pour eux-mêmes de ce qui est produit bénévolement pour d'autres ménages ou des associations¹¹. Cela permettra aussi de donner un ordre de grandeur de l'entraide entre ménages produite sous forme de travail domestique durant une année, en France, et de voir de quelles catégories de personnes ce travail gratuit et « altruiste » est le fait.

Enfin, la quantité de services domestiques reçue d'autrui étant faible, on la laissera de côté pour calculer, par catégorie de ménages, l'équivalent d'un surcroît de revenu moyen apporté au ménage par sa propre production domestique, et voir si la prise en compte de cette production a un effet correctif des inégalités (section 7).

Dans cette approche orientée vers le revenu ou la consommation des ménages, la question de savoir qui produit le bien ou le service n'est pas posée : la question est uniquement qui le consomme. On mesure le bien-être matériel en cherchant à faire la somme de tout ce que le ménage a à sa disposition. Ainsi, dans la mesure des revenus monétaires d'un ménage, on somme des revenus du travail, des revenus du capital, des transferts d'argent d'un ménage à un autre... Sans tenir compte du fait que certains de ces revenus ont « coûté » des heures de travail au ménage, et d'autres non. Pour prendre un exemple de ce que cela implique pour le travail domestique, peu importe alors que cinq chemises soient lavées et repassées par le pressing, par l'homme ou la femme dans un couple : il faut compter le service d'entretien du linge de la même façon dans la consommation finale du ménage.

¹¹ Australian Bureau of Statistics (Trewin, 2000) : "unpaid voluntary and community work nevertheless falls within the scope of the 'general production boundary' defined in SNA93 and, like unpaid household work, properly falls within the scope of any measure of unpaid work that is excluded from the conventional measures of production. The value of volunteer and community work calculated in this study accordingly encompasses unpaid work done for NPISHs as well as volunteer and community services provided by individuals or groups of individuals directly to other households." OCDE (1999) : "volunteering may be either informal help given to other households or an organised activity arranged by some association or organisation. To be included, the activity should be unpaid and satisfy the third party criterion."

1.5. Au-delà de la production, mesurer l'utilité ?

On pourrait donc souhaiter aller plus loin, et considérer le travail domestique dans sa globalité, au-delà de ce qu'il produit. Car c'est aussi une activité, au même titre que le loisir ou le travail rémunéré, qui apporte de l'utilité ou de la désutilité à l'individu qui la réalise, non seulement par son résultat, mais aussi par le fait d'y passer du temps. C'est aussi ce que suggère le rapport Stiglitz quand il recommande de « mettre davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique », de mesurer le temps de loisir, ou l'appréciation subjective que les personnes ont de leur bien-être. En effet, dans l'exemple cité plus haut des deux ménages au même revenu monétaire dont l'un bénéficie de la production domestique d'une femme au foyer, ajouter cette production à la consommation du ménage ne tient pas du tout compte du travail qu'a coûté cette production à la femme - de la même façon que sommer tous les revenus du ménage ne différencie pas les revenus du travail des autres revenus, alors qu'ils ont un coût en termes d'effort.

Dans cette perspective, cinq chemises lavées et repassées par le pressing, par l'homme ou par la femme d'un couple ne seront plus équivalentes : on est au niveau individuel, et il faut prendre en compte à la fois l'utilité procurée par le fait qu'elles sont propres, et la désutilité causée à la personne qui a accompli cette tâche plutôt que de travailler contre un salaire ou de profiter de temps de loisirs (« désutilité » en moyenne, même si tout le monde n'a pas la même appréciation de la pénibilité des tâches domestiques et que certaines peuvent parfois être considérées comme des loisirs, cf. partie 3.2.).

On voit tout de suite que mesurer le travail domestique sous cet angle est complexe, car il faudrait évaluer, en plus du bien-être apporté par la consommation du service produit, le plaisir ou le déplaisir que chacun prend aux différentes tâches domestiques.

Une possibilité est de s'appuyer sur la théorie microéconomique du consommateur développée depuis les travaux de Becker (synthétisés dans Becker (1981)). Sous les hypothèses habituelles de maximisation d'utilité, de concurrence sur les marchés, de flexibilité des prix, etc., un consommateur accomplira une tâche domestique plutôt que de travailler contre rémunération si l'utilité marginale de l'heure de travail domestique est au moins égale à celle de l'heure de travail rémunéré. A l'équilibre, les deux utilités sont égales, et l'utilité marginale de l'heure de travail rémunéré est mesurée par le salaire horaire. Donc, on peut valoriser le temps de travail domestique au salaire de chacun. Cette solution a l'avantage d'être fondée théoriquement sur des hypothèses explicites, et de déboucher directement sur une valorisation monétaire au « coût d'opportunité », mesuré par le salaire de l'individu. Les hypothèses du modèle sur lequel cette valorisation repose sont toutefois si peu réalistes qu'il paraît difficile d'interpréter les montants ainsi obtenus comme l'utilité réellement ressentie par les individus (cf. partie 6 consacrée à la valorisation).

Une autre possibilité est de recueillir directement auprès d'eux, en même temps que le temps passé aux différentes activités, le degré d'utilité qu'ils en ont retiré, mesuré par un jugement subjectif (« agréable » ou « désagréable »). C'est ce que font Kahneman et Krueger (2006,2009) pour les Etats-Unis, ou Gershuny (2009) pour le Royaume-Uni, et sera possible sur un sous-échantillon de l'enquête Emploi du Temps française de 2010. On ne cherche plus alors une valorisation monétaire mais on construit directement des indices de satisfaction, de bien-être.

Cette analyse en termes d'utilité dépasse largement la seule question du travail domestique, et suppose de mobiliser d'autres ressources théoriques et empiriques que celles de l'enquête Emploi du Temps dans sa forme actuelle. On s'en tiendra donc à une mesure de l'apport de la production domestique au bien-être *matériel*, en essayant de répondre aux recommandations du rapport Stiglitz : apport à la production nationale et effet sur les inégalités de niveau de vie entre ménages.

2. Du temps de travail domestique à un compte de production des ménages : périmètre et limites de ce travail

Une fois admise l'importance économique de la production non marchande des ménages, se pose la question de sa mesure. Il s'agit de compter ce qui est *produit* par les *ménages* mais *non échangé* sur un marché. On rencontre donc :

- 1) les difficultés habituelles de la « frontière de la production » en comptabilité nationale : qu'est-ce qui, parmi les activités des individus, est productif ou non ?
- 2) les difficultés habituelles de valorisation d'une production non marchande : on n'a pas de prix de marché pour l'output
- 3) des difficultés propres au travail domestique, qui rendent même une valorisation par les inputs difficile : car si la production non marchande des administrations publiques et ISBLM est valorisée à ses coûts (salariaux en particulier), qui peuvent être connus grâce à leur comptabilité, comment estimer les coûts de production d'une activité privée, non rémunérée, et non comptabilisée comme le travail domestique ?
- 4) une difficulté annexe si l'on veut produire un chiffre qui s'intègre harmonieusement aux comptes existants : ne pas inclure des éléments déjà comptés dans la production nationale telle qu'elle est actuellement définie.

Pour pouvoir comparer ou ajouter la production domestique au PIB tel qu'il est calculé actuellement, il faudra veiller à répondre à ces questions d'une façon cohérente avec la comptabilité nationale. La définition de la production de services non marchands des ménages doit être homogène à celle de la production marchande. La valeur monétaire qu'on lui affectera devra être cohérente avec la valorisation des autres productions, marchandes ou non marchandes, dans les comptes nationaux. Enfin, il faudra éviter un double compte avec les biens produits par les ménages, déjà inclus dans le PIB¹².

On traitera d'abord les points 2) et 4) avant de discuter le point 1) dans la section suivante, en lien avec les spécificités de l'enquête Emploi du Temps, et le point 3) dans la partie consacrée spécifiquement au choix de la valorisation monétaire (section 6).

2.1. Le temps de travail domestique, facteur de la production domestique

Si l'on s'intéressait aux ménages non comme simples consommateurs, mais comme unités de production à part entière, et si l'on cherchait à reconstituer leur « fonction de production », on se trouverait face à une multitude de grandeurs à considérer :

- l'input en capital (ici les biens durables du ménage)
- l'input en travail (le temps passé à la production domestique + sa productivité)
- les consommations intermédiaires
- l'investissement (FBCF), l'usure du capital
- l'output : quantité, qualité et prix des biens et services produits

Pour valoriser la production domestique on a donc en théorie, et comme souvent, le choix entre une approche par les outputs et une approche par les inputs. L'approche par les inputs est généralement la seule réalisable, bien qu'elle soit considérée comme un choix de second rang. En effet, il serait préférable théoriquement de pouvoir procéder à une valorisation par les outputs : compter combien de repas ont été préparés, combien de chemises lavées, combien de m² de sol nettoyés, etc., afin de valoriser ces services à leur valeur de marché. Malheureusement (ou heureusement), il n'existe aucune enquête permettant de mesurer la quantité et la qualité de la production domestique d'une manière assez fine pour déterminer le prix auquel la valoriser.¹³

L'enquête Modes de vie - Production domestique de 1988-1989 a été une tentative en ce sens : elle cherchait précisément à mesurer les différents facteurs de la production domestique : inputs, technologies de production, bien durables, temps de travail, coût des fournitures (consommations intermédiaires) et finalement, quantité de biens et services produits. Un questionnaire détaillant tous ces éléments était posé pour chaque domaine de la production domestique : cuisine, linge et couture, bricolage... Mais l'exploitation de l'enquête pour reconstituer la fonction de production s'est heurtée à plusieurs obstacles. Du côté des outputs, des problèmes d'unités de mesure et d'évaluation de la

¹² On peut noter que la production du travail au noir est déjà comptée dans le PIB et évaluée par la Comptabilité Nationale. Toutefois, la frontière entre travail au noir et services rendus entre ménages, contre rémunération en nature ou cadeaux par exemple, est parfois difficile à tracer avec netteté.

¹³ Chadeau et Fouquet (1981) se livrent à un exercice de valorisation des repas produits par les ménages aux prix de repas pris au restaurant et de casse-croûtes, du ménage et de l'entretien au prix de nuits d'hôtel, de l'entretien du linge en pressing, mais cela repose sur des hypothèses héroïques et reste très minoritaire dans la littérature. Sur le champ plus spécifique du bricolage, on peut également citer les travaux de Claude Bonnette-Lucas (1991) à partir de l'enquête Modes de Vie.

qualité rendaient difficile une valorisation des biens et services produits. Du côté des inputs, la sommation des termes des listes détaillées (d'argent dépensé ou de temps passé) donnait des totaux trop imprécis du fait d'une série d'arrondis arbitraires, et incohérents avec les ordres de grandeurs de ces mêmes totaux obtenus par ailleurs. Finalement, D. Verger (1995,2004) revient à une approche par les inputs et utilise les données de l'enquête Emploi du Temps plutôt que celles de l'enquête Modes de vie pour son évaluation de l'apport de la production domestique au niveau de vie des ménages.

On est alors ramené à une valorisation par les coûts. Dans le rapport Stiglitz par exemple, « la valeur de la production des services domestiques est calculée d'après leurs coûts. Deux éléments de base sont pris en considération, la valeur du facteur travail et la valeur des services en capital tirés des biens durables. »¹⁴ L'inconvénient majeur d'une valorisation par les coûts, que l'on rencontre dans la valorisation de la production non marchande des administrations publiques (santé, éducation...) est qu'elle ne permet pas du tout de tenir compte d'une amélioration de la productivité, alors qu'elle a probablement été importante depuis la seconde guerre mondiale avec la diffusion de l'électroménager.

Au total, l'enquête Emploi du Temps permet de quantifier de façon relativement fine l'intrant « travail », mais il s'agit d'une quantification du seul *temps de travail* domestique, et non de la *production domestique* dans son ensemble. Selon l'OCDE (2010), la part du travail dans la valeur ajoutée du travail domestique est comprise entre 85 et 95% dans la plupart des pays de l'OCDE : c'est donc l'essentiel de cette valeur ajoutée. Par exemple, les biens durables d'électroménager coûtent quelques centaines d'euros et durent plusieurs années : leur coût relatif par rapport à celui du travail est donc faible. Il resterait à estimer le coût de l'énergie nécessaire à leur fonctionnement, qui n'est pas négligeable même s'il resterait encore très inférieur à celui du travail.

2.2. Les biens produits par les ménages par eux-mêmes : un double compte théorique

Il ne faut pas oublier que les biens produits par les ménages pour eux-mêmes sont déjà pris en compte dans la production par la Comptabilité nationale et (théoriquement) valorisés par les outputs. Dans l'hypothèse où la quantification de la production domestique par les inputs servirait à produire un compte satellite qui serait mis en regard du produit intérieur brut, il y aurait potentiellement double compte. Les fruits et légumes produits par le temps de jardinage, les animaux pêchés ou chassés, les toitures et les étagères produites par le temps de bricolage, seraient comptés deux fois.¹⁵

Toutefois, en pratique, les instances internationales admettent que certains pays n'essaient pas d'estimer la valeur de tous les biens produits par les ménages pour eux-mêmes. La raison en est que leur valeur est supposée très faible, par exemple la production de textiles (tricot, tissage...), de meubles ou de poteries dans les pays industrialisés.¹⁶

L'Australian Bureau of Statistics note que les biens pour lesquels une valeur est imputée à la production des ménages dans le PIB australien sont des biens agricoles : fruits, légumes, poissons et viande, œufs, bière et vin ... Le problème de double compte concerne donc essentiellement le jardinage, la pêche et la chasse, mais il est considéré comme peu grave étant donné les faibles montants en jeu.¹⁷

En France, le département des comptes nationaux inclut également dans le PIB tel qu'il est calculé actuellement la production de biens alimentaires par les ménages pour eux-mêmes

¹⁴ p. 143

¹⁵ Dans l'optique d'une mesure de la production domestique à ajouter au revenu disponible des ménages, ce n'est pas le cas : les biens autoproduits ne sont pas actuellement inclus dans le calcul du revenu disponible,

¹⁶ "The ESA assumes that several types of household production of goods, such as the weaving of cloth and the making of furniture, are not significant in EU Member States and therefore need not be recorded;" (<http://circa.europa.eu/irc/dsis/nfaccount/info/data/ESA95/en/een00008.htm>)

¹⁷ "The ABS imputes the market value (less the input costs) of the more common types of such production in Australia (fruit, vegetables, eggs, beer, wine, fish and meat) for inclusion in the national accounts. For 1992 and 1997, the imputed production was around \$0.9 billion and \$1 billion, respectively. Some of this production will have been included in the category 'Gardening and lawn care' activities. The extent of the resulting overstatement of unpaid work cannot be quantified but is considered likely to be relatively minor compared with the total value of unpaid work" (Trewin, 2000)

(autoconsommation). Sa valeur pour l'année 1998 était de 2.9 milliards d'euros¹⁸. Si l'on voulait ajouter la valeur de la production domestique réalisée à partir du temps de travail au PIB, il faudrait donc d'abord y soustraire ce montant de l'autoproduction, afin d'éviter le double compte.

2.3. La population couverte par l'enquête

Il s'agit de quantifier le travail domestique des « ménages », tels que définis par la comptabilité nationale, par opposition aux autres secteurs institutionnels résidents¹⁹. Toutefois, le champ des ménages représentés par les enquêtes n'est pas tout à fait le même que celui du compte des ménages de la comptabilité nationale²⁰. Les enquêtes couvrent seulement les ménages ordinaires, c'est-à-dire habitant un logement indépendant, et non les personnes vivant en collectivité (internats, foyers de travailleurs, maisons de retraite, prisons, etc.). De plus, l'enquête Emploi du Temps de 1998 a été réalisée uniquement en France métropolitaine²¹, alors que la comptabilité nationale couvre l'ensemble de la population résidente, y compris les départements d'Outre-mer. Enfin, l'enquête Emploi du Temps de 1998 interrogeait uniquement les individus de plus de 15 ans.

On est donc amené à se restreindre à la France métropolitaine, et à faire 2 hypothèses :

- 1) les moins de 15 ans participent peu à la production domestique globale (ce qui est vraisemblable, même si leur participation peut ne pas être négligeable dans les familles nombreuses)
- 2) les personnes hors ménages ordinaires également (ce qui est vraisemblable aussi : les institutions telles que les internats, maisons de retraites, hôpitaux, prisons... prennent par définition en charge les tâches domestiques comme la préparation des repas, le ménage, la lessive etc.)

La somme des poids des individus ayant rempli un carnet, qui est le total de la population représentée par l'enquête, est de 47 231 212, soit un peu plus de 47,2 millions d'individus sur les 58,3 que comptait la France métropolitaine début 1998. La différence est essentiellement constituée des moins de 15 ans, bien plus nombreux (11 millions en 1998) que les personnes vivant hors ménages ordinaires.

3. Définition des « activités domestiques productives »

3.1. Les critères : productif et échangeable

La définition donnée par Fouquet et Chadeau (1981), reprenant celle de Hill (1979) qui avait délimité la production domestique en se fondant sur la possibilité de la déléguer à autrui, était la suivante : « concourt à la production domestique toute activité non rémunérée, exercée par un membre du ménage pour le ménage²², et résultant en la création d'un bien ou d'un service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et pour lequel il existe un substitut marchand (service disponible sur le marché ou personne rémunérée) dans les normes sociales actuelles ».²³

Ainsi, une activité est productive si, comme le formule l'institut statistique canadien, « on peut concevoir que son produit soit l'objet d'un échange ». Le fait que le produit puisse être objet d'échange implique le caractère « déléguable » de l'activité. Pour qu'un service puisse être acheté, il faut bien qu'il puisse être accompli par une personne à la place d'une autre. Le producteur du service le réalise et le vend au consommateur, qui s'épargne ainsi ce travail. Le système international de

¹⁸ Le détail par produit est présenté en annexe 2

¹⁹ La comptabilité nationale distingue cinq secteurs institutionnels résidents : les Sociétés non financières, les Sociétés financières, les Administrations publiques, les Ménages, les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). L'ensemble des unités non résidentes, dans la mesure où elles entretiennent des relations économiques avec des unités résidentes, sont regroupées dans le « Reste du monde ».

²⁰ Sur la mise en cohérence de chiffres d'enquêtes et de comptabilité nationale, cf. Accardo, Bellamy, Consalès, Fesseau, Le Laidier, Raynaud (2009)

²¹ Celle de 2010 a été réalisée dans les DOM, hors Guyane et Mayotte

²² On voit ici une différence selon les auteurs, la plupart des articles récents incluant ce qui est produit pour un autre ménage, ou bénévolement pour une association.

²³ Fouquet et Chadeau (1981), p. 22

comptabilité nationale (SNA - SEC) donne également comme définition de la production « l'ensemble des biens et services susceptibles d'être vendus sur un marché, ou au moins fournis par une unité à un autre contre rémunération ou gratuitement » (SNA 1993, 1.20). Par exemple, on peut payer quelqu'un pour faire le ménage chez soi, mais le sommeil ne peut être délégué.

Cette définition de la production est donc intimement liée à la notion de marché : ce qui ne peut pas être échangé n'est pas « productif » en ce sens. Or, la frontière de ce qui peut être ou non acheté et vendu fluctue avec les normes culturelles et sociales, d'autonomie en particulier, et selon les capacités des individus. Les activités les plus strictement physiologiques (manger, dormir, aller aux toilettes...) sont, techniquement, les seules à ne pas pouvoir être déléguées. L'exemple récurrent dans la littérature est celui du noble du XVIII^{ème} siècle qui rémunérait un domestique pour le laver, l'habiller, le coiffer, le maquiller... Cet exemple peut paraître anecdotique car en France aujourd'hui seuls les enfants ou les personnes dépendantes ne le font pas eux-mêmes. Mais une conséquence non triviale de la norme sociale dominante est que se laver soi-même n'est pas considéré comme de la production domestique, alors que laver autrui, oui (par exemple ses enfants, son conjoint dépendant ou ses parents âgés). Cela apparaît logique car il existe des services marchands (gardes d'enfants, aides à domicile...) qui peuvent être achetés pour réaliser ces tâches, ce qui prouve qu'elles sont « déléguables » dans certains cas. Mais alors pourquoi ne pas les considérer comme productives quand chacun les réalise seul ? A la limite, à moins de connaître l'état de santé des personnes, un couple dans lequel les conjoints se laveraient et s'habilleraient l'un l'autre se verrait compter une production domestique, là où un couple où chacun se lave et s'habille seul ne « produirait » rien.

Certains auteurs, comme Alesina et Ichino (2009), incluent par conséquent la catégorie « soins personnels et habillement »²⁴ dans le travail domestique - ce qui explique en partie la magnitude de leurs résultats. En France, 48 minutes par jour seraient ainsi ajoutées au temps de production domestique, ce qui est considérable.

La question se pose également au sujet des actes médicaux et paramédicaux : les soins faits à soi-même, inclus dans les soins personnels, doivent-ils être comptés dans la production au même titre que s'ils étaient réalisés par un tiers (médecin, infirmière, kinésithérapeute...) ?

Les normes sociales au sujet de ce qui, dans l'éducation des enfants, peut être ou non délégué sont également variables : il y a un siècle, on pouvait confier à une nourrice l'allaitement des nourrissons, tandis qu'aujourd'hui on peut se demander si ce que l'enquête Emploi du Temps regroupe dans la catégorie « interactions diverses avec les enfants - bisous, câlins, gronderies... » peut être délégué à autrui.

En ce qui concerne la frontière avec les activités physiologiques toutefois, les normes sociales dominantes sont relativement claires sur ce qui peut être délégué de façon régulière (très peu de choses, comme l'épilation ou la manucure, et pour certaines catégories de la population seulement), ou seulement de façon exceptionnelle par les adultes en bonne santé (se faire laver les cheveux et coiffer, par exemple). Même si cela peut être discuté pour les raisons évoquées ci-dessus (faire à autrui vs. faire à soi-même), on laissera donc hors de la définition de la production domestique adoptée ici tous les soins corporels faits à soi-même.

La question du contour de la production domestique se rencontre aussi à la frontière avec le loisir : si l'on pratique une activité pour le plaisir que l'on retire de la pratique elle-même, ce n'est plus le résultat produit (le service échangeable) qui procure de l'utilité. Par exemple, on joue du piano pour le plaisir d'en jouer, pas seulement pour produire de la musique, de même qu'on peut jardiner pour le plaisir et pas uniquement pour les fruits et légumes qu'on produit. C'est le processus qui procure de l'utilité, davantage que son produit. On ne peut donc pas déléguer l'activité sans en perdre toute la valeur.

²⁴ Il s'agit de la catégorie «AV13: DRESS/PERSONAL CARE » de la base de données internationale d'enquêtes Emploi du Temps MTUS. Cette catégorie est plus large que la catégorie 1.2. ("soins personnels") de la nomenclature française (elle inclut: personal hygiene and self-care, "dressing", "got ready to go out", "got up", "went to bed", "put on make-up", "go to toilet", "take bath or shower"). De plus, des activités comme "arrived home" ou "went out" sont comptées à 50% dans les soins personnels et à 50% dans le travail domestique.

3.2. La frontière avec le loisir

Pour délimiter la frontière avec le loisir, on suivra la décision de StatCan de ne pas prendre en compte le fait que l'on prenne du plaisir ou non à une activité. L'argument invoqué pour justifier cette décision est qu'il y a aussi de la production marchande agréable, et elle est comptée dans la production, indépendamment de son caractère plaisant ou non. Peu importe que l'on aime ou non faire son travail, un salaire est compté dans le revenu national. En conséquence de ce choix, StatCan inclut le jardinage, le tricot et les jeux avec les enfants dans la production non marchande. Ces activités sont productives et échangeables, même si certaines personnes n'ont pas envie de les déléguer parce qu'elles aiment les faire. C'est d'ailleurs déjà le cas pour le jardinage et le bricolage, dont les produits (des biens produits par le ménage pour lui-même) sont inclus dans la production nationale même s'ils sont le résultat d'un loisir.

Dans le même ordre d'idées, les Britanniques incluent les soins aux animaux de compagnie dans la production non marchande²⁵. Dans le cas français, on a distingué les soins aux animaux domestiques productifs de ceux aux animaux de compagnie, et inclus ces derniers seulement dans la définition la plus large du travail domestique. En effet, dans l'enquête Emploi du Temps 1998, « promener le chien » est inclus dans la catégorie « s'occuper des animaux de compagnie », ce qui rapproche cette catégorie de la promenade. Dans les données de la prochaine enquête, on pourra distinguer « promener le chien » d'une part, et « soins aux animaux de compagnie » d'autre part. On pourra donc inclure la première activité dans les loisirs et la seconde dans la définition médiane du travail domestique.

Néanmoins, dans une perspective de valorisation du temps à un salaire de marché, on a jugé préférable de faire une distinction selon que les activités peuvent être plus ou moins considérées comme de purs loisirs. La définition la plus restrictive n'inclut ainsi pas les activités de « semi-loisir » pourtant productives, le jardinage et le bricolage par exemple, car ce sont des activités que de nombreuses personnes prennent plaisir à faire, et ont donc tendance à faire durer plus longtemps que le strict nécessaire. La productivité de ce temps de travail domestique est plus difficilement comparable à celle du temps de travail rémunéré, et on hésite davantage à le valoriser au salaire du marché. Cette distinction donne plus de sens aux chiffrages qui suivent, bien qu'elle reste imparfaite car la productivité est de toute façon très hétérogène, même pour le « cœur » des activités domestiques : on pense par exemple aux longues heures passées par certaines personnes âgées à faire le ménage, pour s'occuper en attendant d'avoir autre chose à faire, ou parce que l'âge ne leur permet plus d'être aussi efficace qu'une personne jeune et en bonne santé dans la réalisation de ces tâches.

3.3. Le cas des trajets

La littérature diverge dans le traitement des temps de trajet. En vertu du critère de « délégabilité », un trajet pourrait être considéré comme du travail domestique s'il s'agit de conduire quelqu'un d'autre, ou si on conduit soi-même un véhicule que l'on pourrait faire conduire par un chauffeur tandis que l'on ferait autre chose (en d'autres termes, on peut se faire conduire, mais pas « se faire marcher »). Si l'on disposait de l'information sur le moyen de locomotion utilisé, et sur qui conduit la voiture, on pourrait donc en théorie classer les seuls trajets en voiture dont la personne est le chauffeur comme du travail domestique, et laisser tous les autres trajets (à pied, en transports en commun, en voiture conduite par autrui) en dehors du périmètre du travail domestique.

Dans les données EDT 1998, on ne peut pas distinguer les trajets par moyen de locomotion ni par but détaillé, à l'exception des trajets liés aux enfants. Les trajets liés aux enfants et trajets pour un autre ménage peuvent sans trop de difficulté être classés dans le travail domestique car il s'agit toujours de conduire quelqu'un d'autre, tâche qui pourrait être confiée à un chauffeur. En revanche, l'inclusion des « autres trajets » et des trajets domicile-travail dans le travail domestique peut être sujette à débats. Or, ces deux catégories occupent à elles deux cinquante minutes par jour en moyenne (cf. tableau 1), ce qui est considérable et peut donc peser de façon importante sur l'évaluation finale. C'est pourquoi on ne les retient que dans la définition la plus extensive : on pourra garder en tête qu'ils constituent l'essentiel de la différence entre les définitions médiane et extensive du travail domestique retenues

²⁵ « pet care, which is part of providing care and education »

ici. A partir de l'enquête de 2010, on connaîtra le moyen de locomotion des temps de trajet, ce qui permettra de distinguer les trajets en voiture (même si l'on ne saura pas toujours qui conduit la voiture).

3.4. La question des activités secondaires

Les individus peuvent réaliser plusieurs tâches en même temps, comme par exemple garder des enfants tout en faisant du repassage, ou bien avoir une activité de loisir en même temps qu'une activité domestique, comme regarder la télévision tout en faisant du repassage. Dans l'enquête Emploi du Temps, ils ont la possibilité de déclarer deux activités simultanées. Ils doivent en mettre une dans une colonne du carnet intitulée « activité principale », l'autre dans la colonne « activité secondaire ». La hiérarchisation principale/secondaire est celle des enquêtés eux-mêmes, selon l'importance ou l'attention relatives qu'ils accordent aux activités.

Afin d'éviter de compter deux fois la même période de temps, et de conserver un total de 1440 minutes par jour, la littérature ne considère en général que le travail domestique réalisé comme activité principale, tout en reconnaissant que cela peut poser problème. Toutefois, l'examen des données de l'enquête EDT laisse penser que ce problème n'est pas majeur, pour les raisons suivantes :

- les deux tiers du temps total ne comportent aucune activité secondaire (en moyenne, 1082 minutes sur 1440)

- lorsqu'une activité secondaire est renseignée, il ne s'agit que très marginalement de travail domestique. Il s'agit massivement de « sociabilité » (essentiellement des « conversations »), de radio et de télévision. Pour l'étude de ces activités, la prise en compte de l'activité secondaire aurait une importance

- le travail domestique comme activité secondaire représente seulement de 2 à 5 minutes par jour, en moyenne, selon la définition qu'on en retient. Il s'agit essentiellement de couture et de gardes d'enfants. L'ampleur de la sous-estimation du travail domestique total due au fait que l'on ne prenne pas en compte l'activité secondaire est donc tout à fait minime.

Inversement, l'existence d'activités secondaires pourrait faire penser que les heures de travail domestique ne devraient pas être pleinement comptées, puisqu'une partie de l'attention de la personne est consacrée à faire autre chose : discuter, écouter la radio ou la télévision. Même si le fait de déclarer le travail domestique en activité principale doit signifier que c'est ce à quoi on consacre le plus son attention, c'est un argument pour dire que le temps de travail domestique n'est peut-être pas aussi productif que le temps de travail rémunéré.

Cependant, parmi les plages horaires où une activité domestique (au sens large) est déclarée en activité principale, 60% ne comportent aucune indication d'activité secondaire. 15% ont une conversation comme activité secondaire, 15% l'écoute de la radio ou de musique enregistrée, 8% la TV. On peut penser que ce ne sont pas des activités qui empêchent d'être pleinement productif dans la tâche domestique déclarée en activité principale.

Pour comparaison, on a réalisé le même exercice sur les plages horaires déclarées comme travail rémunéré.²⁶ 70% de ces plages horaires ne comportent aucune activité secondaire, 21% une conversation, 6% l'écoute de la radio, 1% la télévision. Ce sont des proportions comparables, qui laissent penser que le temps de travail domestique n'a pas de raison d'être en moyenne moins productif que le travail rémunéré du seul fait de l'existence de pauses et d'activités secondaires dans le travail domestique.

Il faut toutefois être prudent avant de conclure trop rapidement à l'insignifiance économique de la réalisation de plusieurs tâches domestiques en même temps, la qualité des données n'étant pas très bonne sur ce sujet. Les activités secondaires ne sont pas toujours bien remplies dans l'enquête Emploi du Temps, et il est possible que les exemples donnés dans le carnet pour montrer aux enquêtés comment le remplir (« conversation », « radio » et « TV ») aient influencé leur perception de ce qu'était une « activité secondaire ». L'enquête Emploi du Temps n'est donc peut-être pas une source idéale pour étudier les tâches simultanées.

²⁶ y.c. les pauses durant le travail, mais hors pause déjeuner

3.5. Trois périmètres

Les frontières du travail domestique comme objet statistique sont donc encore en construction, chaque auteur incluant telle ou telle activité de la « zone grise » en fonction du contexte socioéconomique de son étude, et de la nomenclature des enquêtes Emploi du Temps à sa disposition. Il n'existe pas de définition comparable, par exemple, à celle du Bureau International du Travail pour l'activité sur le marché du travail, qui fait l'objet d'un accord entre les institutions qui la mettent en œuvre.

Cette question de statisticien n'aurait pas tellement d'importance si les résultats n'étaient pas trop sensibles à la définition retenue. Pour savoir si c'est le cas, on définit trois périmètres, plus ou moins extensifs, qui peuvent tous trois prétendre mesurer « le travail domestique » : du plus restreint, qui ne contient que le « noyau dur » des tâches domestiques, au plus large, qui inclut des activités qui sont à la limite du loisir (promener le chien, par exemple), ou du travail marchand (les trajets domicile-travail). L'écart entre les grandeurs calculées avec ces trois périmètres donnera la mesure de l'impact de la définition sur la mesure du temps de travail domestique.

L'intérêt d'exploiter l'enquête Emploi du Temps pour tenter de quantifier le travail domestique est le degré de détail du recueil des données (un carnet journalier au pas de 10 minutes) et la finesse de sa nomenclature, qui permettent de décomposer précisément l'usage du temps des enquêtés.²⁷

- Le périmètre « restreint » contient les activités du « cœur » du travail domestique, qui font l'objet d'un relatif consensus, et dont l'inclusion ne fait que très rarement débat : ménage, vaisselle, lessive, repassage, courses, cuisine, surveillance et accompagnement des enfants, gestion du ménage... toutes ces tâches peuvent socialement être déléguées par des adultes en bonne santé, et il existe pour elles des substituts marchands : femmes de ménages, pressings, restaurants, gardes d'enfants, aide aux devoirs, chauffeurs, secrétaires particuliers...
- Le périmètre « médian » ajoute à cette première liste des activités qui sont productives et « déléguables », mais que l'on est davantage susceptible de ne réaliser que pour le plaisir, et donc de faire durer au-delà du temps strictement nécessaire. Cette seconde liste contient notamment les activités de « semi-loisirs » : couture, bricolage, jardinage, chasse et pêche, qui sont le plus souvent déléguées dans la société française contemporaine, et dont le caractère productif vient souvent en second par rapport au caractère de loisir, pour ceux qui les réalisent eux-mêmes. Elle contient également les courses, car l'enquête ne distingue pas les courses quotidiennes (nécessaires et « déléguables ») du shopping ou du lèche-vitrine où l'on n'achète pas nécessairement, que l'on peut plus difficilement déléguer, et qui est parfois fait pour le plaisir. Enfin elle inclut les jeux et autres interactions avec les enfants (câlins, gronderies...) qui sont toujours inclus dans le travail domestique dans la littérature, mais dont le caractère productif et échangeable est plus discutable que les soins de base aux enfants.
- Le périmètre « extensif » contient en outre, comme expliqué plus haut, les trajets que l'on ne peut pas distinguer selon leur nature, et les soins aux animaux de compagnie qui incluent les promenades avec le chien.

Au sein des trois définitions, on distingue ce qui est fait pour son propre ménage de ce qui est fait pour autrui (directement pour un autre ménage, ou à travers une association). Le tableau 1 récapitule ces distinctions, ainsi que la durée moyenne en minutes par jour de chacune des activités concernées, ce qui permet de se donner une idée de leur importance relative.

²⁷ C'est pourquoi cette étude qui se concentre sur l'exploitation de l'enquête EDT étudie des variantes selon la définition du travail domestique et non selon le taux de salaire auquel on le valorise, ce qui est plus classique et pourra être fait par la suite sans nécessairement avoir besoin de retourner aux données EDT.

Tableau 1 : Les trois périmètres du « travail domestique »

Champ	Activité	Durée moyenne		
		mn/jour	H: :MN	
Activités pour son propre ménage				
Max: définition extensive de la prod. dom.	Med: activités généralement incluses dans prod. dom. Min: le cœur de la prod. dom.	Cuisine	37,20	0: 37
		Vaisselle	12,72	0: 13
		mettre la table, servir le repas	3,63	0: 04
		ménage, rangement	35,30	0: 35
		entretien du linge (lessive, repassage...)	12,80	0: 13
		entretien, déménagement	3,31	0: 03
		gestion du ménage (comptes, factures, listes...)	3,36	0: 03
		recours aux administrations	1,36	0: 01
		soins aux animaux domestiques productifs	2,26	0: 02
		soins aux enfants	10,38	0: 10
		accompagner les enfants chez médecin	0,10	0: 00
		soins médicaux aux enfants	0,03	0: 00
		surveillance des devoirs des enfants	2,05	0: 02
		soins aux adultes du ménage	0,56	0: 01
		trajets pour les enfants	3,24	0: 03
		achats de biens	28,08	0: 28
		achats de services	0,73	0: 01
	Bricolage	14,19	0: 14	
	réparations de voitures et 2 roues	1,85	0: 02	
	Jardinage	13,10	0: 13	
	Couture	4,58	0: 05	
	autres activités domestiques	0,36	0: 00	
	interactions diverses avec les enfants	0,12	0: 00	
	jeux avec les enfants	3,42	0: 03	
	chasse, pêche	2,32	0: 02	
	soins aux animaux de compagnie	4,54	0: 05	
	trajets domicile-travail	19,68	20	
	autres trajets	30,34	0: 30	

Activités pour autrui (autre ménage ou association)				
Max: définition extensive	Med: activités gît incluses Min: le cœur	cuisine bénévole	0,65	0: 01
		ménage, rangement bénévole	0,43	0: 00
		linge bénévole	0,30	0: 00
		entretien bénévole	0,94	0: 01
		services administratifs, bénévole	0,18	0: 00
		soins à des enfants, bénévole	1,10	0: 01
		soins à des adultes d'autres ménages, bénévole	0,11	0: 00
		conduire des enfants d'un autre ménage	0,78	0: 01
		achats bénévole	0,68	0: 01
	semi loisirs (bricolage, jardinage...) bénévole	2,36	0: 02	
	jeux avec des enfants, bénévole	0,23	0: 00	
	réunions, participation associations bénévole	4,87	0: 05	
	autre entraide, visites à des malades	2,77	0: 03	
	trajets pour une association	1,15	0: 01	

4. Premiers résultats : le travail domestique non rémunéré, un volume horaire au moins égal à celui du travail rémunéré

4.1. Le temps de travail domestique varie du simple au double selon le périmètre retenu

Au total, si l'on somme toutes ces activités, on obtient des temps de travail domestique journaliers moyens très différents : de 2h15 à 4h30 par jour, soit une variation du simple au double, comme le résume le tableau 2 :

Tableau 2a : temps de travail domestique journalier moyen selon le périmètre retenu

		Mn/jour	H: : MN
Travail domestique total	def extensive	271	4: 31
	def médiane	205	3: 25
	def restreinte	133	2: 13
<i>Dont :</i>			
Pour son propre ménage	def extensive	254	4: 14
	def médiane	197	3: 17
	def restreinte	128	2: 08
Pour autrui	def extensive	17	0: 17
	def médiane	8	0: 08
	def restreinte	4	0: 04

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Ces durées sont des moyennes sur les 7 jours de la semaine, week-end et semaine confondus²⁸. On peut les présenter en heures par semaine pour qu'ils soient plus immédiatement interprétables, et comparables à des temps de travail hebdomadaires.

Tableau 2b : temps de travail domestique hebdomadaire moyen selon le périmètre retenu

		H: : MN
Travail domestique total	def extensive	31: 37
	def médiane	23: 54
	def restreinte	15: 29
<i>Dont :</i>		
Pour son propre ménage	def extensive	29: 41
	def médiane	22: 59
	def restreinte	14: 58
Pour autrui	def extensive	1: 56
	def médiane	0: 54
	def restreinte	0: 31

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

²⁸ Elles sont également calculées sur des périodes de congés comme sur des périodes travaillées. Mais l'enquête n'étant pas réalisée dans les résidences secondaires et les enquêtés étant plus difficilement joignables durant leurs vacances, l'enquête aura tendance à sous-estimer les activités réalisées durant les vacances.

4.2. Le travail domestique pour autrui pèse peu dans le travail domestique total

Les activités bénévoles, du moins telles qu'elles sont mesurées dans l'enquête Emploi du Temps, ne représentent qu'une très faible part du temps de production domestique : 3,4% et 3,8% respectivement pour le « cœur » du travail domestique et la définition médiane, 6,1% pour la définition la plus large :

Pourcentage des activités bénévoles dans le temps de production domestique	
Définition restreinte	3,4 %
Définition médiane	3,8 %
Définition extensive	6,1 %

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Toutefois, il est possible que la mesure de ces activités « pour un autre ménage » ou « pour une association » dans l'enquête Emploi du Temps de 1998 souffre d'erreur de mesure. L'examen des libellés montre que la compréhension par les enquêtés de la variable « dans quel but ? » du carnet et de ses modalités a parfois posé problème. Il est donc possible que ces durées soient sur- ou sous-estimées, sans qu'il soit possible à ce jour d'évaluer précisément le biais.

4.3. Une à deux fois le temps de travail rémunéré

Multipliées par la population de plus de 15 ans en ménages ordinaires dont l'enquête est représentative, et par les 365 jours de l'année, ces durées donnent un volume global d'heures de travail domestique réalisées en France, pour l'année 1998, présenté dans le tableau 3.

Tableau 3 : nombre total d'heures de travail domestique effectuées en France en 1998 par les personnes de plus de 15 ans en ménage ordinaire

En millions d'heures / an		
Travail domestique total	def extensive	77 847,2
	def médiane	58 847,3
	def restreinte	38 151,9
<i>Dont :</i>		
Pour son propre ménage	def extensive	73 086,7
	def médiane	56 614,4
	def restreinte	36 859,4
Pour autrui	def extensive	4 760,5
	def médiane	2 232,8
	def restreinte	1 292,6

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

On peut comparer ces chiffres à ceux de Chadeau (1992), qui exploitait les enquêtes Emploi du Temps de 1975 et 1986. Son champ était restreint aux personnes de 18 ans et plus vivant en zone urbaine. Elle donnait, pour 1975, un total de 41,4 milliards d'heures, contre 37,5 de travail rémunéré : le temps de travail domestique représentait 111% du temps de travail rémunéré. En 1985, ces chiffres étaient respectivement 47,3 et 37,0 milliards d'heures, soit un temps de travail domestique égal à 128 % du temps de travail rémunéré.

Verger (1995, 2004) à partir de l'enquête Emploi du Temps calculait que le nombre d'heures annuel consacré à la production domestique était de 42,7 milliards d'heures contre 38,8 milliards d'heures pour le travail professionnel, soit 110 % du temps de travail rémunéré.

En 1998, le nombre d'heures rémunérées travaillées en France s'est élevé à 38 033,5 millions²⁹. Le volume d'heures de travail domestique, avec la définition la plus restrictive, est équivalent à celui des heures de travail rémunéré : 38 151 millions d'heures. Avec la définition médiane, la plus proche de celle qui est habituellement adoptée dans la littérature, le travail domestique est égal à 155% du travail rémunéré, et la définition la plus extensive porte ce chiffre à 205% du volume d'heures rémunérées. Notons qu'il s'agit de durées observées avant les mesures de réduction du temps de travail mises en œuvre à partir de 1999. Les données de l'enquête de 2010 permettront de dire comment ont évolué ces chiffres à la suite des changements importants qui ont eu lieu dans l'organisation temporelle du travail salarié, au début des années 2000.

Tableau 4 : comparaison entre le volume horaire total de travail domestique et de travail rémunéré en France en 1998

Millions d'heures de travail domestique non rémunéré (A)		Millions d'heures de travail rémunéré (B)	(A)/(B)	En pourcentage
Définition extensive	77 847,2	38 033,5	2,047	205 %
Définition médiane	58 847,3		1,547	155 %
Définition restrictive	38 151,9		1,003	100 %

Source : enquête *Emploi du Temps* 1998.

Avant même toute valorisation monétaire, cette seule comparaison montre l'importance quantitative majeure du temps de travail domestique non marchand, qui ne se dément pas avec le temps. Même dans un pays comme la France où les femmes participent dans leur très grande majorité au travail rémunéré, on est loin d'une économie où la production de services domestiques serait massivement déléguée et échangée sur un marché. On comprend que de nombreuses analyses aient vu dans cette masse de travail non marchand une source potentielle de croissance si elle venait à être, même très partiellement, monétarisée via le développement des services (marchands) à la personne.

5. Contributions relatives par sexe, composition du ménage, statut d'activité et âge

L'inégale répartition du travail domestique entre les sexes et la persistance de cette inégalité dans le temps sont des phénomènes bien connus et documentés, notamment par les exploitations des enquêtes *Emploi du Temps*. On n'insistera donc pas ici sur cette inégalité mais plutôt sur deux points :

- Une question de participation relative à la production domestique globale de différentes catégories d'individus, que l'on mettra en regard de leur participation au travail rémunéré. Par exemple, on peut chercher à savoir si les retraités, qui sont en meilleure santé que ceux des générations précédentes, seraient aujourd'hui de gros « producteurs de bien-être national » via leur travail non rémunéré, pour autrui en particulier ?
- Et une question plus méthodologique : quelle est l'influence de la définition que l'on retient du « travail domestique » sur les inégalités mesurées ?

5.1. Par sexe : les femmes réalisent entre les 2/3 et les 3/4 des tâches domestiques

Les enquêtes *Emploi du Temps* permettent d'étudier la répartition du travail domestique au sein des ménages, et en particulier des couples. Elles mettent au jour les inégalités entre hommes et femmes, qui persistent fortement malgré la participation croissante des femmes au marché du travail et le développement d'un discours égalitaire.

Le travail domestique est alors défini par contraste avec le travail rémunéré, parfois pénible mais dont la contrepartie est le salaire, et avec le loisir, où l'usage du temps est librement choisi. De ce point de vue, il faut compter le temps consacré par chacun au travail domestique, et étudier sa répartition par sexe, selon le type de tâches. C'est ce que font des travaux comme ceux de Brousse (2000) ou

²⁹Source : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/biens_services/xls/t_2210b.xls

Ponthieux et Schreiber (2005), à partir de l'enquête Emploi du Temps française. Le temps de travail domestique est alors compté pour lui-même ou comparé au temps de travail rémunéré et au temps de loisir, comme dans Herpin et Chenu (2002). Mais une valorisation monétaire n'est alors pas nécessaire - sauf à titre d'illustration, ou si l'on songeait par exemple à discuter la mise en place d'une rémunération pour les femmes au foyer.

Cette littérature montre que les tâches accomplies par les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes, et que les femmes réalisent la plus grande partie des tâches domestiques, surtout de celles qui sont majoritairement considérées comme des corvées, et des plus routinières.

Les trois périmètres du travail domestique définis plus haut nous font retrouver ces résultats : les femmes s'occupent davantage du « cœur » des tâches domestiques, et les hommes davantage de ce qui est à la marge (les « semi-loisirs » comme le jardinage et le bricolage, les trajets...). Donc, plus la définition retenue de la production domestique est large, moins les écarts homme-femme paraissent importants.

Tableau 4a : Temps consacré à la production domestique selon le champ retenu, par sexe

	en mn/jour		en h/semaine		% réalisé par les femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
def. restreinte	61	199	7	23	77
def. intermédiaire	145	260	17	30	64
def. extensive	220	318	26	37	59

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

On peut comparer ces premiers chiffres avec ceux de Brousse (2000), tirées des mêmes données : notre « définition médiane » est très proche de sa définition du travail domestique, qui donne des durées très semblables : 142 minutes par jour pour les hommes, 260 pour les femmes, soit 64.6% réalisés par les femmes.³⁰

Chadeau (1992) trouvait une contribution des femmes à la production domestique de 77% en 1975 : la part réalisée par les hommes a certes un peu augmenté depuis, mais elle utilisait peut-être également une définition plus restrictive que celle de Brousse (2000). Sans le détail des catégories d'activités incluses à chaque exploitation, on ne peut pas faire de comparaison intertemporelle.

En heures hebdomadaires, ces résultats sont plus parlants, et cohérents avec les publications internationales. L'institut statistique australien (Trewin, 2000) calcule par exemple 17 h/semaine de travail domestique pour les hommes et 32 h/semaine pour les femmes, avec une définition proche de celle que l'on a appelée « médiane » ici, et qui donne respectivement 17 et 30 h/semaine pour les hommes et les femmes résidant en France.

On va maintenant décomposer ce temps selon trois grilles de lecture :

- 1) premièrement, le type de ménage. En effet, la quantité de travail domestique varie beaucoup selon la présence ou non d'enfants, et leur nombre. On conserve la distinction par sexe, qui est structurante, on distingue les familles monoparentales des familles à deux parents, et selon la position de l'individu au sein de la famille : parent ou enfant.
- 2) le statut d'activité, que l'on croise également avec le sexe et le fait de vivre en couple ou non : ceci permet de mettre en regard temps de travail rémunéré et non rémunéré.
- 3) l'âge, qui selon la définition retenue, fait apparaître ou non un « cycle de vie de la production domestique », et permet de s'interroger sur la contribution relative des personnes d'âge actif et des retraités à cette « production invisible » qu'est la production domestique.

5.2. Par sexe et type de ménage : l'effet des enfants

Au sein d'un ménage avec enfants, il faut distinguer selon que la personne est un parent ou un enfant, la participation aux tâches domestiques n'étant pas du tout la même. De plus, les « familles monoparentales » au sens de la variable « type de ménage » de l'enquête recouvrent des situations très hétérogènes : elles sont en partie composées d'un adulte vivant avec un parent âgé. Ainsi, 25%

³⁰Brousse (2000), p. 136, Tableau 1.

des enfants de familles monoparentales ont plus de 28 ans, 13% ont plus de 40 ans, 7% ont plus de 50 ans³¹.

Les familles où au moins un enfant a moins de 25 ans correspondent plus probablement au type de famille où ce sont les parents qui s'occupent des enfants, et non l'inverse comme lors de la re-cohabitation au cours de la vie d'un adulte avec son ou ses parents âgés. Pour distinguer ces situations, on a séparé les ménages avec enfants en deux groupes :

- 1) tous les enfants ont 25 ans ou plus
- 2) au moins un enfant a moins de 25 ans

On présente ces résultats en heures hebdomadaires, afin de les comparer plus aisément au temps de travail rémunéré moyen (tel qu'il est mesuré par le carnet de l'enquête EDT).

Tableau 5 : Temps hebdomadaire consacré à la production domestique selon le type de ménage, le sexe et la position de l'individu dans le ménage

	N	temps hebdomadaire total			dont: pour autrui			travail rémunéré
		def max	def med	def min	def max	def med	def min	
Femme, seule sans enfant	1348	33	25	18	2,6	1,3	0,9	11
Homme, seul sans enfant	804	27	18	10	2,4	1,1	0,4	20
Femme, couple sans enfant	2165	39	33	25	2,0	1,1	0,8	11
Homme, couple sans enfant	2132	29	21	7	2,9	1,2	0,6	16
Femme, en couple, parent ³²	2611	45	38	31	1,2	0,5	0,4	18
Homme, en couple, parent ²⁴	2561	27	18	8	1,8	0,7	0,3	35
Fille de parents en couple ²⁴	803	19	11	7	0,9	0,6	0,3	6
Fils de parents en couple ²⁴	886	15	6	3	1,2	0,4	0,2	10
Femme, mère, famille monoparentale ²⁴	337	41	33	25	1,8	0,9	0,7	20
Homme, père, famille monoparentale ²⁴	63	34	27	18	1,0	0,7	0,0	30
Fille dans famille monoparentale ²⁴	141	21	13	9	1,1	0,7	0,5	5
Fils dans famille monoparentale ²⁴	146	18	9	4	1,8	0,9	0,3	8
Mère dans men où tous enf>25a	255	42	37	29	1,5	1,0	0,6	10
Père dans men où tous enf>25a	176	31	23	7	3,5	1,0	0,4	17
Enfant dans men où tous enf>25a	312	25	15	8	2,0	1,3	0,5	23
Femme, autre type de ménage	379	35	28	23	2,2	1,3	1,1	11
Homme, autre type de ménage	322	24	16	7	2,4	1,0	0,3	23
Ensemble	15441	32	24	15	1,9	0,9	0,5	18

Lecture : une femme habitant seule réalisait en moyenne 33 heures hebdomadaires de travail domestique selon la définition la plus large, 25 selon la définition médiane, 18 selon la définition la plus restreinte, contre 11 heures de travail rémunéré.

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Les résultats avec la définition médiane sont extrêmement proches de ceux de Brousse (2000), qui travaillait seulement sur le champ des personnes de 15 à 60 ans :

	Nb d'observations (EDT 1998)	Mn/jour	
		def médiane	Brousse (2000)
Femme seule sans enfant	531	161	168
Homme, seul sans enfant	556	130	133
Homme, couple sans enfant	979	133	129
Femme, couple sans enfant	1139	250	252
Ensemble	11625	205	211

Source : enquête Emploi du Temps 1998 et Brousse (2000)

³¹ On rappelle que l'enquête Emploi du Temps de 1998 interrogeait tous les membres du ménage de 15 ans et plus, ce qui explique le nombre et la distribution des âges des enfants répondants.

³² Dans une famille où au moins un enfant a moins de 25 ans

On retrouve par ailleurs un certain nombre de résultats de la littérature sur le travail domestique, et on peut souligner trois points intéressants :

- 1) La mise en couple, et plus encore l'arrivée d'enfants, accroissent les écarts homme-femme³³ : on observe un plus fort écart entre hommes et femmes dans les couples qu'entre les personnes vivant seules, et au sein des couples, en présence d'enfants par rapport aux couples sans enfant. Avec la définition médiane du travail domestique, l'écart entre hommes et femmes parmi les personnes sans enfant qui ne vivent pas en couple est de 7h. Il est de 12h pour les personnes en couple sans enfant, et de 20h pour les couples avec enfants.

Ici encore, plus on adopte une définition stricte du travail domestique, plus les écarts homme-femme sont importants, et plus l'écart se creuse entre hommes et femmes seuls d'une part, hommes et femmes en couple d'autre part.

	def max	def med	def min
F - H, seuls sans enfants	6	7	8
F - H, en couple sans enfant	10	12	18
F - H, en couple avec enfant(s)	18	20	23

Lecture : la différence entre le temps de travail domestique hebdomadaire moyen d'une femme ne vivant pas en couple et sans enfant et celui d'un homme dans la même situation est de 6 heures si l'on retient la définition la plus extensive du travail domestique, 7h avec la définition médiane et 8h avec la définition minimale.

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

- 2) Toutes les participations au travail domestique pour autrui supérieures à une heure par semaine (avec la définition médiane) sont le fait des ménages sans enfant ou dont tous les enfants ont plus de 25 ans. La présence d'enfants accroît le besoin de services domestiques et ne laisse guère le temps aux membres de ménages avec enfants d'en réaliser, en plus, pour le compte d'autrui. On peut faire l'hypothèse d'un transfert de services des ménages sans enfant plus âgés (grands-parents) vers les ménages plus jeunes avec enfants.
- 3) On observe une plus forte participation des filles que des garçons parmi les enfants de couples (+5h), ainsi qu'une plus forte participation des enfants de familles monoparentales que des enfants de couples (+2h pour les filles, +3h pour les garçons). Ces résultats sont intéressants et peuvent être apportés au débat international sur l'inégale participation des filles et des garçons au travail domestique (Bonke (2010)). Une étude sur données norvégiennes et suédoises citée par Bonke (Sollberg (1994)) donne un temps de travail domestique des filles deux fois supérieur à celui des fils. Aux Etats-Unis, les travaux de Bianchi et Robinson (1997) et Raley (2006) parvenaient à la même conclusion, tandis que Hofferth and Sandberg (2001), sur des données plus complètes, ne trouvent que des différences mineures. Les données de l'enquête Emploi du Temps de 1998 semblent aller dans le sens de la première hypothèse, les filles participant environ deux fois plus à la production domestique que les garçons, sauf avec la définition la plus extensive. Inversement, les fils de parents en couple effectuent 10 heures par semaine de travail rémunéré, contre 6 pour les filles, ce qui s'explique au moins en partie par le plus fort taux d'activité des jeunes hommes, à âge donné.

D'autres différences apparentes dans le tableau 5 sont plus difficiles à interpréter, car les catégories d'individus sont plus hétérogènes, notamment par leur âge et leur participation au marché du travail. Le tableau 6 donne, pour chaque catégorie, l'âge moyen des individus qui la compose et l'écart-type de cet âge (que l'on peut interpréter comme l'écart moyen à cet âge moyen). L'âge moyen élevé et les

³³ Les chiffres présentés ici ne permettent pas, en eux-mêmes, de conclure qu'il s'agit de l'effet de la mise en couple, puis de l'arrivée d'un enfant, au cours de la vie d'un même individu. En effet, on compare ici des individus différents, d'âge et de générations différentes, etc. (cf tableau 6 : les enquêtés en couple sans enfant sont en moyenne significativement plus âgés que ceux qui sont en couple sans enfant). Le résultat selon lequel la mise en couple, et plus encore l'arrivée d'enfants, accroissent les écarts H - F provient de l'enquête ERFI, qui a suivi les mêmes individus de 2005 à 2008. On utilise ce résultat pour interpréter les chiffres en coupe issus de l'enquête EDT. Cf. Régnier-Loilier (2009)

écarts-types importants des catégories « personnes seules sans enfant » et « couples sans enfants » montrent qu'elles regroupent à la fois des individus jeunes et actifs, et de nombreuses personnes plus âgées, souvent retraitées.

Tableau 6. Age moyen, temps de travail domestique et de travail rémunéré par type de ménage et position de l'individu

	âge moyen	écart type	travail domestique (def. med.) H/sem	travail rémunéré, H/sem	Temps de travail total (domestique + rémunéré)
Femme, seule sans enfant	60	20	25	11	36
Homme, seul sans enfant	47	19	18	20	38
Femme, couple sans enfant	55	16	33	11	44
Homme, couple sans enfant	58	16	21	16	37
Femme, en couple, parent	39	8	38	18	56
Homme, en couple, parent	42	9	18	35	53
Fille de parents en couple	19	3	11	6	17
Fils de parents en couple	19	3	6	10	16
Femme, mère, famille monoparentale	42	9	33	20	53
Homme, père, famille monoparentale	45	9	27	30	57
Fille dans famille monoparentale	19	3	13	5	18
Fils dans famille monoparentale	19	3	9	8	17
Mère dans men où tous enf>25a	63	11	37	10	47
Père dans men où tous enf>25a	62	10	23	17	40
Enfant dans men où tous enf>25a	34	11	15	23	38
Femme, autre type de ménage	52	22	28	11	39
Homme, autre type de ménage	45	19	16	23	39
Ensemble	45	18	24	18	42

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Le calcul d'un temps de travail total met en lumière la « double journée » des hommes et femmes avec enfants : qu'ils soient en couple ou non, ils travaillent entre 53 et 57 heures par semaine. Le temps de travail rémunéré moyen des femmes est égal au temps de travail domestique moyen des hommes, et vice-versa, car on fait des moyennes sur l'ensemble des hommes et femmes, qu'ils travaillent ou non. En fait, une femme active en couple avec enfant aura un temps de travail total bien supérieur à celui d'une femme inactive en couple avec enfant. Pour mieux appréhender le lien entre travail rémunéré et travail domestique, et donc notamment la division du travail qui s'opère au sein des couples, il faut analyser le travail domestique selon le statut d'activité des individus.

5.3. Par sexe, vie en couple et statut d'activité : spécialisation H/F et « cycle de vie » du travail domestique

On retrouve ici encore les inégalités classiques, mais leur ampleur varie selon la définition retenue. Ainsi, la spécialisation au sein du couple est de plus en plus visible au fur et à mesure que l'on s'approche du « noyau dur » des tâches domestiques : plus la définition est restrictive, et plus les écarts entre femme active en couple et femme active seule sont forts.

Les écarts importants entre hommes inactifs seuls et hommes inactifs en couple s'expliquent largement par la différence d'âge, les inactifs en couple étant le plus souvent des retraités tandis que les inactifs seuls sont le plus souvent des jeunes actifs ou étudiants. Les femmes inactives seules sont

plus âgées en moyenne que les hommes inactifs seuls car il y a beaucoup plus de femmes âgées seules en ménage ordinaires que d'hommes dans ce cas. Les femmes inactives en couple, à l'inverse, sont en moyenne plus jeunes que les hommes inactifs en couple, car elles sont beaucoup plus nombreuses à être d'âge actif sans travailler (femmes au foyer). Les hommes et femmes actifs, en couple ou non, constituent une population plus homogène par l'âge : entre 40 et 45 ans en moyenne.

Tableau 7. Temps de travail domestique hebdomadaire par sexe et statut d'activité

sexe*statut d'activité*vie en couple	N	Age moyen	temps hebdomadaire total			dont : pour autrui		
			def max	def med	def min	def max	def med	def min
Femme active en couple avec enfants	1794	40	39	32	25	1,1	0,5	0,3
Femme active en couple sans enfants	800	42	33	25	19	1,2	0,6	0,5
Femme active seule	883	38	28	19	13	1,4	0,8	0,6
Femme inactive en couple avec enfants	995	41	54	49	40	1,4	0,6	0,5
Femme inactive en couple sans enfants	1509	62	44	39	29	2,4	1,3	1,0
Femme inactive seule	2176	48	29	23	16	2,1	1,1	0,8
Homme actif en couple avec enfants	2346	42	24	16	7	1,7	0,7	0,3
Homme actif en couple sans enfants	852	42	20	11	4	1,8	0,8	0,4
Homme actif seul	860	34	21	12	6	1,7	0,8	0,3
Homme inactif en couple avec enfants	387	52	35	27	9	3,0	1,2	0,3
Homme inactif en couple sans enfants	1427	67	33	26	9	3,8	1,5	0,6
Homme inactif seul	1412	34	22	14	7	1,9	0,8	0,3
Ensemble	15441	45	32	24	15	1,9	0,9	0,5

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Tableau 8a. Surcroît de travail domestique moyen d'une femme active en couple par rapport à une femme active seule, selon la définition (en pourcentage du temps passé par les femmes actives seules)

	F active en couple / F active seule	F active en couple sans enfant/ F active seule
Def max	+ 31 %	+ 18 %
Def med	+ 58 %	+ 32 %
Def min	+ 74 %	+ 46 %

Lecture : par rapport à une femme active ne vivant pas en couple, une femme active en couple passait entre 31% (def maximale) et 74% (def minimale) de temps supplémentaire au travail domestique.

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Ceci n'est pas uniquement dû à la présence d'enfants, dont les soins, massivement pris en charge par les femmes, sont inclus dans le périmètre minimal des tâches domestiques. En effet, si l'on compare les femmes en couple sans enfant aux femmes qui ne vivent pas en couple³⁴, les différences restent respectivement de +18%, + 32% et +46% au fur et à mesure que l'on restreint le périmètre considéré.

La différence entre femmes actives et inactives est également de plus en plus prononcée quand on restreint le périmètre (tableau 8b).

³⁴ et dont une petite partie, les mères de famille monoparentale, ont des enfants - ce qui aura tendance à sous-estimer les différences

Tableau 8b. Surcroît de travail domestique moyen d'une femme en couple par rapport à une femme qui ne vit pas en couple, selon la définition

en pourcentage du temps passé par les femmes actives seules	max	med	min
F active en couple avec enfants/ F active seule	+ 39%	+ 68%	+ 92%
F active en couple sans enfants/ F active seule	+ 18%	+ 32%	+ 46%
F inactive en couple avec enfants / F inactive seule	+ 86%	+ 113%	+ 150%
F inactive en couple sans enfants / F inactive seule	+ 52%	+ 70%	+ 81%

Lecture : le temps de travail domestique d'une femme active en couple avec enfant est supérieur de 39% à celui d'une femme active ne vivant pas en couple si l'on retient la définition maximale du travail domestique. Il lui est supérieur de 68% avec la définition médiane, et de 92% avec la définition restreinte.

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Pour les hommes, avec la définition restreinte, les différences ne sont pas très marquées : ils effectuent entre 4 et 9 heures de travail domestique par semaine, quel que soit leur statut d'activité. En revanche, avec la définition médiane et la définition large, une nette différence apparaît entre les hommes inactifs en couple, plus âgés en moyenne, et les autres. Cela peut s'interpréter comme l'effet du passage en retraite qui accroît considérablement le temps passé par les hommes au travail domestique de « semi-loisir » comme le jardinage et le bricolage.

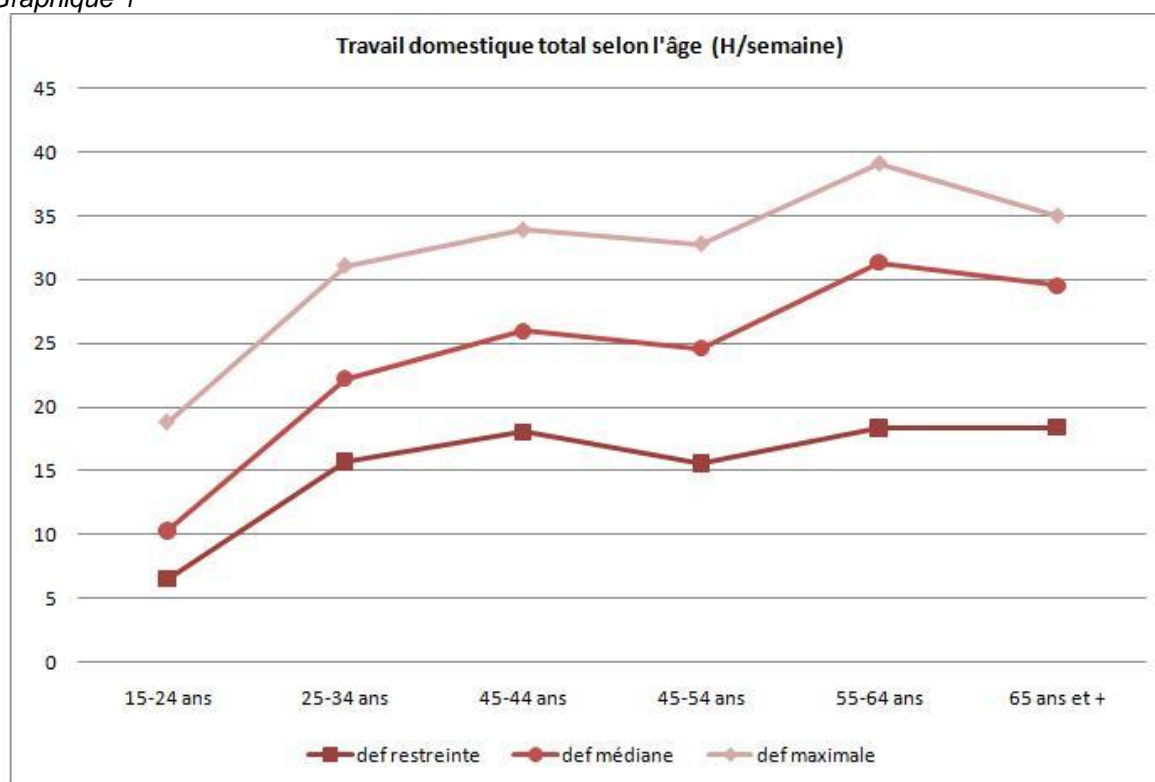
Ces chiffres étant toutefois calculés en coupe, ils confondent donc l'effet de l'âge et l'effet de la génération. Il est possible que les hommes des générations les plus récentes, du fait de normes sociales plus égalitaires, réalisent une quantité de travail domestique un peu plus importante que les générations antérieures, à un âge donné. La comparaison des trois dernières enquêtes Emploi du Temps (1986, 1998 et 2010) lorsque les données de 2010 seront disponibles permettra d'en savoir davantage sur ce qui relève de l'effet de l'âge et de l'effet de la génération.

5.4. Par sexe et âge : pour les femmes de 25 à 65 ans, une semaine de 35h... de travail domestique

La participation au travail domestique apparaît donc très variable au cours du cycle de vie. Quelle est la contribution relative de chaque génération au travail domestique total ?

Globalement, à partir de 25 ans, le temps moyen de travail domestique est constant si l'on s'en tient à la définition restreinte, alors qu'il est légèrement croissant avec l'âge si l'on adopte une définition plus large (graphique 1).

Graphique 1



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Distingués par sexe, les profils sont toutefois très différents (tableau 9)

Tableau 9. Temps de travail domestique hebdomadaire pour soi et pour autrui selon la tranche d'âge

		N	temps hebdomadaire total			dont: pour autrui			travail rémunéré
			def max	def med	def min	def max	def med	def min	
15-24 ans	H	1179	16	7	3	1,3	0,5	0,2	11
	F	1230	22	14	10	0,9	0,6	0,4	7
25-34 ans	H	1188	24	14	7	1,4	0,7	0,3	34
	F	1291	39	31	24	1,1	0,6	0,5	21
45-44 ans	H	1391	26	17	8	2,1	0,9	0,4	35
	F	1542	41	34	27	1,4	0,7	0,5	22
45-54 ans	H	1354	25	17	6	1,8	0,8	0,3	35
	F	1377	41	33	25	1,8	1,0	0,7	21
55-64 ans	H	875	34	25	9	4,0	1,9	0,8	15
	F	968	44	37	28	3,1	1,9	1,4	8
65 ans et +	H	1297	31	25	10	3,1	1,1	0,5	1
	F	1749	38	33	25	2,1	0,9	0,6	0
ENSEMBLE		15441	32	24	15	1,9	0,9	0,5	18

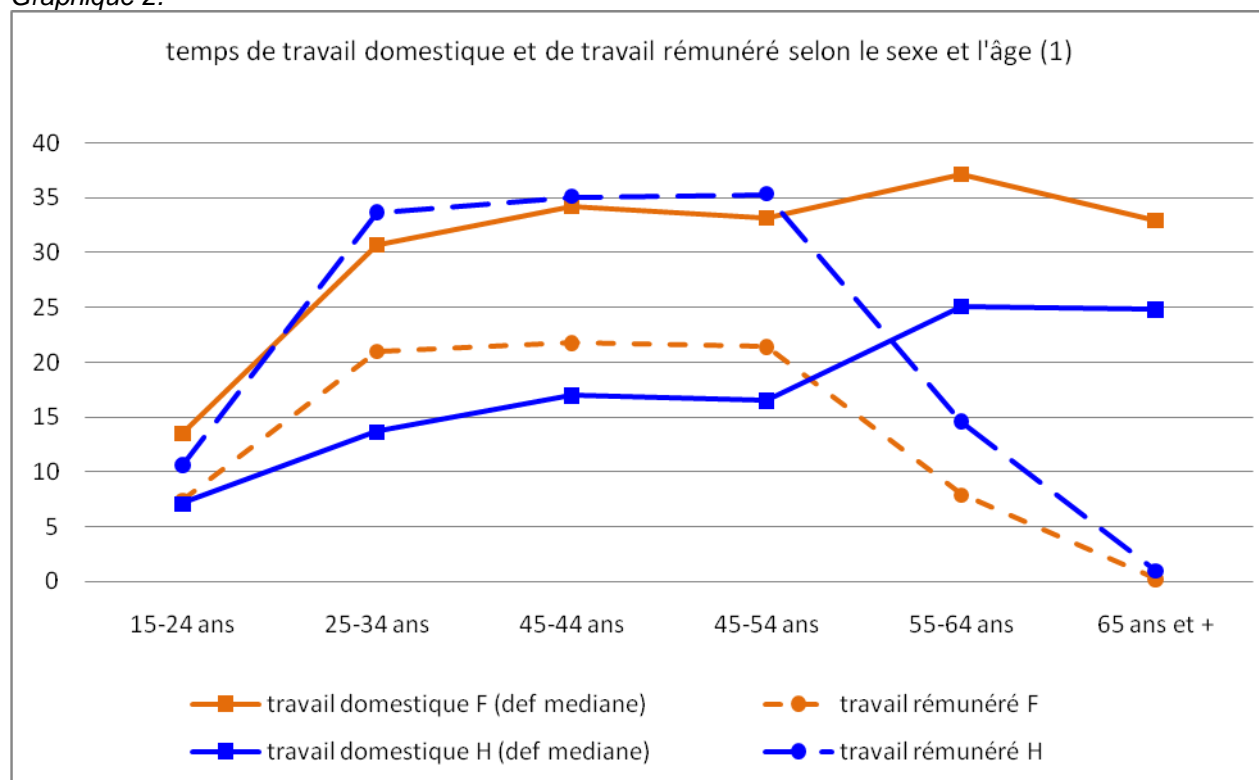
Lecture : en moyenne, un homme dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans réalise en moyenne 16 heures hebdomadaires de travail domestique selon la définition la plus large, 7 selon la définition

médiane, 3 selon la définition la plus restreinte(dont respectivement 1h20, 30mn et 12mn pour autrui) contre 11 heures de travail rémunéré.
 Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Avec la définition médiane du travail domestique, on retrouve le fait que le temps que les femmes y consacrent ne varie pas significativement avec l'âge, tandis que les hommes accroissent significativement leur temps de travail domestique lorsque leur temps de travail rémunéré chute, avec le passage à la retraite. Pour les femmes, c'est uniquement la participation au marché du travail rémunéré qui fait varier le temps de travail total sur le cycle de vie, la production domestique restant élevée tout au long de la vie. Ici encore on ne distingue pas effet d'âge et effet de génération, mais on peut dire que le profil croissant du temps de travail domestique des hommes avec l'âge n'est pas le signe d'un accroissement massif de la participation aux tâches domestiques chez les hommes des générations récentes. Mais cela demanderait à être étudié plus précisément, et par type de tâche.

Aux âges actifs (25 à 55 ans), le temps de travail domestique moyen des femmes (définition médiane) est égal au temps de travail rémunéré moyen des hommes : un peu moins de 35h par semaine. Aux mêmes âges, le temps de travail domestique des hommes n'est pas très inférieur au temps de travail rémunéré des femmes : 16h contre 21h environ. Avec cette définition du travail domestique, on a donc l'impression d'une quasi-égalité du temps de travail total moyen. Le graphique 3 illustre ce résultat :

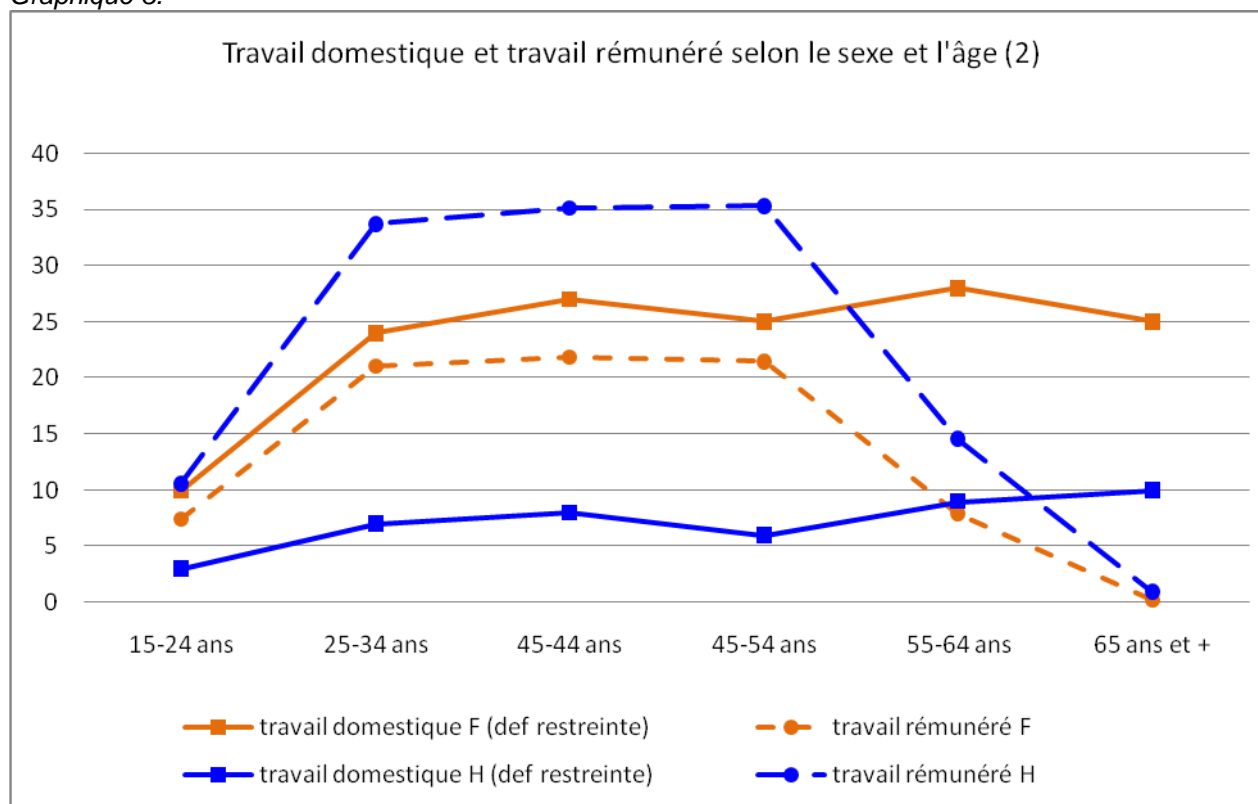
Graphique 2.



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

On fait le même constat avec la définition extensive. En revanche, avec la définition restreinte, on ne fait plus du tout le diagnostic d'une participation accrue des hommes à la production domestique à l'âge de la retraite : elle apparaît faible tout au long de la vie (graphique 4). Et tandis qu'avec la définition médiane, on pouvait presque voir une égalité de travail total aux âges médians, le travail domestique moyen des hommes étant presque égal au travail rémunéré moyen des femmes et vice-versa, cette équivalence ne tient plus du tout si l'on exclut, comme ici, les « semi-loisirs ».

Graphique 3.

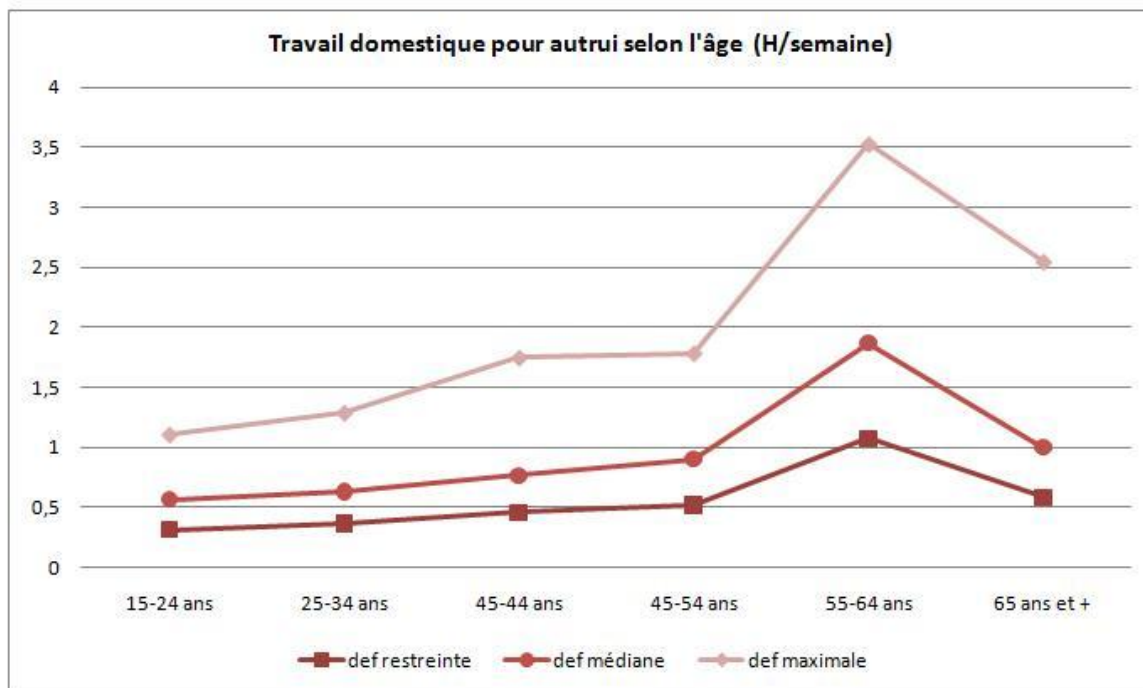


Source : enquête *Emploi du Temps* 1998.

Finalement, qu'en est-il de la participation des personnes âgées et des jeunes retraités au bien-être national via leur production domestique pour autrui ? Observe-t-on un accroissement du temps passé à rendre service, à ces âges où l'on dispose de davantage de temps libre tout en restant le plus souvent en bonne santé ? Les cas d'école étant les grands-parents assurant la garde de leurs petits-enfants pour le ménage d'un enfant actif occupé, ou de jeunes retraités mettant à contribution leurs compétences professionnelles dans un cadre associatif (soutien scolaire...).

On observe précisément un pic d'activités réalisées pour un autre ménage ou dans le cadre d'une association pour la tranche d'âge 55-64 ans. Plus la définition du travail domestique retenue est large, plus l'ampleur de ce pic est important, et plus on aura tendance à conclure à une importante participation des jeunes retraités au bien-être de la population. Participation qu'il faut relativiser par le nombre d'heures dont il s'agit : moins de 2 heures par semaine avec la définition médiane, 3 heures et demi avec la définition large, sur un total de 31 et 39 heures de travail domestique, respectivement.

Graphique 4



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Au total, en multipliant les temps moyens de chaque classe d'âge par les effectifs de cette classe d'âge, on obtient sa contribution relative au temps de travail domestique total réalisé en France³⁵ durant l'année 1998.

Tableau 10. Nombre d'heures total réalisé en 1998 par chaque catégorie d'âge, en milliards d'heures

	périmètre restreint	périmètre médian	périmètre extensif	population représentée (millions)
15-24 ans	2,6	4,1	7,4	7,6
25-34 ans	6,7	9,5	13,2	8,2
45-44 ans	8,4	12,0	15,7	8,9
45-54 ans	6,4	10,2	13,6	7,9
55-64 ans	5,2	8,9	11,1	5,4
65 ans et +	8,9	14,2	16,8	9,2
TOTAL	38,2	58,9	77,8	47,2

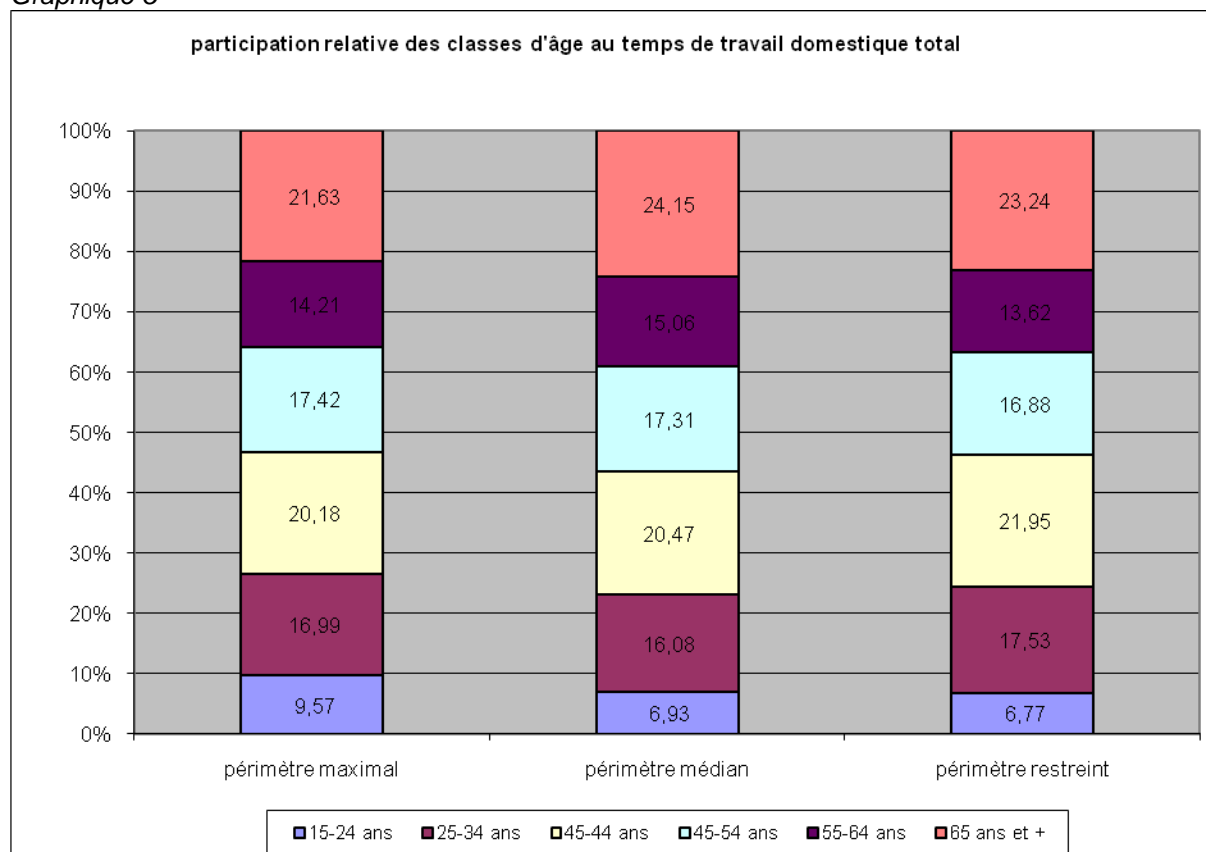
Source : enquête Emploi du Temps 1998.

En temps moyen, on avait vu que la production domestique était à peu près constante avec l'âge, à partir de 25 ans. En temps total, les plus grosses contributions sont le fait des personnes d'âge actif, mais aussi des personnes de plus de 65 ans, catégorie la plus nombreuse (9,2 millions d'individus en ménage ordinaire représentés par l'enquête contre par exemple 5,4 millions pour les 55-64 ans, cf. tableau 10).

³⁵ par les plus de 15 ans en ménages ordinaires

Se repose nécessairement la question de la productivité relative de ces heures de travail domestique : les plus de 65 ans, dont le temps est moins contraint que celui des actifs occupés, sont vraisemblablement moins incités à produire un maximum de services domestiques en un minimum de temps, et donc moins productifs en moyenne. La part de l'output total produite par chaque groupe d'âge n'est donc vraisemblablement pas proportionnelle à sa part du temps passé à la production domestique, seule mesurable en l'état actuel du dispositif statistique.

Graphique 5



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

6. Choix de la valorisation

Une fois estimé le nombre d'heures de travail domestique, on voudrait avoir un ordre de grandeur de la contribution de ce travail à la production globale. Ceci suppose de pouvoir mesurer la valeur de cet input « travail » pour la rapporter à la valeur de la production totale qui a eu lieu durant la même période sur le même territoire, c'est-à-dire au PIB français.

Tous les travaux sur le sujet s'accordent sur le fait qu'imputer une valeur monétaire au travail domestique pose d'épineux problèmes méthodologiques, et masque la spécificité de ces activités. Toutefois, c'est une façon commode de rendre le travail domestique comparable aux activités marchandes mesurées en termes monétaires, et de donner une idée de l'ordre de grandeur de cette production (Chadeau, 1992).

Comme l'écrivent Fouquet et Chadeau (1981), « On ne revient pas ici sur la question de savoir si le temps de travail observé correspond au « temps de travail socialement nécessaire » en fonction de la technologie domestique existante. Les productivités ménagères sont en effet très différentes selon les individus et certaines activités (jardinage, bricolage, jeux avec les enfants, etc.) sont source d'utilité directe et sont donc prolongées pour le plaisir. Devant l'incapacité de déterminer quel est le temps de travail « normal », on est obligé de s'en tenir aux budgets-temps existants ».

En théorie, on pourrait chercher à valoriser les heures de travail domestique au coût d'opportunité, c'est-à-dire au salaire de la personne sur le marché du travail. En effet, en théorie microéconomique, un agent préférera travailler contre un salaire, sur le marché du travail, tant qu'une heure de travail rémunéré lui procure plus d'utilité que ce que lui coûte le fait de déléguer une heure de travail domestique, en achetant le service correspondant. De plus, on peut considérer que la perte pour l'économie que représente une heure de ménage réalisée par une radiologue est égale à la valeur du travail qu'elle aurait réalisé si elle avait exercé sa profession au lieu de se consacrer au ménage, moins ce qu'elle aurait dû payer pour acheter ce service sur le marché. Cette méthode est donc une façon de prendre en compte non seulement *ce qui est produit*, mais aussi *qui le produit*.³⁶

Toutefois, cette valorisation est généralement considérée comme inadaptée, pour trois raisons principales :

- 1) Plus la personne qui réalise les tâches ménagères est qualifiée, plus son heure de ménage sera valorisée. Étant donné les écarts de salaires hommes/femmes, cela signifie aussi que les heures de travail domestique des femmes seront en moyenne valorisées à un taux moindre que celles des hommes. Cela a pour conséquence de transférer les inégalités de salaire à la sphère de la production domestique, alors que rien ne laisse penser que les mieux payés sur le marché du travail sont les plus productifs dans les tâches domestiques, qui requièrent des compétences tout à fait différentes de celles qui sont valorisées sur le marché.
- 2) Elle implique l'imputation d'un salaire potentiel aux inactifs et inactives, ce qui est toujours délicat et suppose que les personnes inactives trouveraient un emploi rémunéré à leur salaire potentiel estimé. En réalité, dans un contexte de chômage élevé, leur « vrai » salaire potentiel serait plus probablement nul, ou en tous cas plus faible que celui des individus aux caractéristiques semblables présents dans l'emploi. Ceci d'autant plus qu'il existe un salaire minimum qui empêche d'imputer des salaires potentiels très faibles, possibles en théorie microéconomique mais pas en pratique. Le cas des personnes âgées pose également problème : les plus de 65 ans étant quasiment tous à la retraite, sur quelles données ou quelles hypothèses se fonder pour leur imputer un salaire potentiel ?
- 3) Enfin, un certain nombre d'hypothèses sur lesquelles repose l'équivalence du salaire de marché et de la valeur de l'heure de travail domestique sont trop peu réalistes pour être utilisées dans le cadre d'une estimation empirique : l'égalité du salaire marginal à la productivité marginale, le choix par le consommateur du nombre exact d'heures travaillées, la possibilité sociale de déléguer la quantité souhaitée de travail domestique, en particulier.

Finalement, une valorisation au coût d'opportunité mesure plutôt les différences de salaire entre catégories d'individus et, en comparaison inter-temporelle, l'évolution des salaires, que réellement la valeur du travail domestique. En comparaison internationale, elle confond également les différences de quantité de travail domestique et de salaire moyen entre pays³⁷. C'est la méthode qui donne toujours les valeurs les plus élevées (pour la plupart des pays industrialisés), et elles sont rarement retenues dans les analyses finales.

La littérature s'accorde plutôt globalement sur l'idée qu'il faut valoriser le travail domestique à son « prix de marché ». Ceci laisse encore la place à plusieurs variantes, selon :

- que l'on considère le prix de marché d'un employé de maison généraliste (« substitut généraliste ») ou d'autant d'intervenants qu'il y a de tâches domestiques différentes (« substitut spécialisé »)
- que l'on raisonne en termes de coût du travail (« ce qu'il aurait fallu dépenser pour faire faire ») ou de salaire (« que ce quelqu'un aurait gagné si on avait acheté ces services sur le marché »).

On résume ces quatre cas par le tableau suivant :

³⁶C'est l'argument d'Alesina et Ichino pour présenter leurs résultats valorisés au salaire d'un substitut généraliste, et au coût d'opportunité : « Inoltre, se un ingegnere dedica un'ora a lavare i piatti invece che a lavorare per la sua azienda, il suo Paese perde il reddito che l'ingegnere avrebbe prodotto nel suo impiego regolare. Meglio sarebbe per il Paese, e forse per l'ingegnere stesso, se a lavare i piatti in casa fosse una persona che negli impieghi di mercato è dotata di una produttività inferiore a quella dell'ingegnere. Ossia è importante non solo *quanto* si produce in casa, ma anche *chi* produce »

³⁷Alesina et Ichino : « È probabile, però, che questo metodo sovrastimi il valore della produzione familiare dei Paesi con retribuzioni medie più elevate. Infatti, se un ingegnere americano guadagna più di uno italiano nel mercato, quando il primo la sera lava i piatti questo suo lavoro familiare riceverebbe, con il metodo del costo-opportunità, un valore più alto di quello dell'ingegnere lavapiatti italiano (indipendentemente da chi dei due sia più bravo davanti al lavello). »

Tableau 11. Quatre valorisations possibles du travail domestique à son « prix de marché »

Substitut...	Coût du travail	Gain du travail
généraliste	Smic super brut (méthode B)	Salaire d'un employé de maison ~ SMIC brut (méthode A)
spécialisé	Salaires super bruts par CS (méthode C)	Salaires bruts par CS (méthode D)

Pour la plupart des dates et de pays pour lesquels la valeur du travail domestique a été estimée, on a $A < B < C$, $A < D < C$, et $A < CO$ (coût d'opportunité). Une exception notable est l'Italie. Alesina et Ichino (2009) calculent qu'avec la méthode du substitut généraliste, la production italienne augmente de 122%, contre +100% avec la méthode du coût d'opportunité. Ils contrastent ce résultat surprenant avec ceux qu'ils obtiennent, avec les mêmes choix méthodologiques³⁸, pour trois autres pays : Etats-Unis (+76% avec coût d'opportunité, +53% avec le substitut généraliste), la Norvège (+75% et +81%) et l'Espagne (+84 et +81%).

En France, la valeur marchande des qualifications non employées sur le marché du travail par les personnes effectuant des heures de travail domestique est en moyenne bien supérieure au salaire d'un employé de maison, proche du SMIC. Les estimations fondées sur le coût d'opportunité donnent des valeurs du travail domestique de l'ordre de 40 à 50% du PIB, tandis que celles qui se fondent sur le salaire d'un substitut généraliste se trouvent plutôt autour de 30 à 35% du PNB.³⁹

Tableau 12a. Résultats précédents pour la France (en % du PNB)

Date des données	Coût d'opportunité	Substitut spécialisé	Substitut global (salaire brut)
1975	44 %	n.d.	31 %
1985	n.d.	46 %	33 %

Source : Chadeau (1992)

La méthode B, qui cherche à approcher « ce que le ménage devrait déboursier s'il voulait faire faire » est théoriquement intéressante. Toutefois, dans les faits, il existe des déductions fiscales, des réductions de charges sociales, des avantages en nature, etc. qui font pratiquement perdre son sens à cette mesure si on cherche à la mettre en œuvre concrètement à partir du SMIC super brut.

En revanche, la méthode A, bien que plus abstraite, va dans le sens de « donner une valeur en équivalent monétaire au travail fourni », et donc, correspond mieux à l'approche retenue ici qui est celle de la « contribution à la production et donc au bien-être national »⁴⁰. Elle permettra également de rapporter la valeur totale obtenue à l'agrégat des « salaires et traitements bruts des salariés à prix courants » calculé par la comptabilité nationale.

La méthode du substitut spécialisé offre une représentation intéressante de « ce qu'il aurait fallu payer pour faire faire ». Mais elle est sujette à au moins deux critiques majeures. Premièrement, aucun ménage n'aurait recours à autant d'employés « spécialistes » différents : dans le cas où tout ou presque est délégué, un grand nombre de tâches différentes sont confiées à une employée de maison ou « jeune fille au pair » (d'ailleurs souvent payée en partie en nature). Deuxièmement, lorsqu'elles sont réalisées par un membre du ménage, celui-ci est par définition « généraliste ». Nul n'est à la fois plombier, répétiteur, mécanicien, comptable et couturier ; il semble donc raisonnable de ne pas valoriser chaque activité au salaire du professionnel qualifié dans son domaine.⁴¹

Le tableau qui suit présente les principaux résultats de la littérature internationale. Leur comparabilité est très limitée : ils ne se rapportent pas tous à la même définition de la production domestique, et les contributions sociales incluses ou non dans les salaires « nets » et « bruts » diffèrent considérablement. Dans de nombreux pays, les cotisations pour l'assurance maladie et les retraites ne sont pas payées par l'employeur ni prélevées sous forme de cotisations sociales, comme en France. La notion de salaire « super brut » ne recouvre donc pas du tout la même réalité. Il en va de

³⁸ y compris une définition du travail domestique incluant les soins personnels

³⁹ Les travaux des années 1970 et 1980 rapportaient habituellement la valeur obtenue au PNB, tandis que la littérature plus récente utilise le PIB comme référence.

⁴⁰ Le rapport Stiglitz, qui présente une évaluation de ce type, ainsi que l'OCDE, utilisent « le salaire horaire net d'impôts et de cotisations sociales d'un employé de maison généraliste »

⁴¹ L'argument inverse est avancé pour les soins aux enfants, dont la qualité est peut-être supérieure quand ils sont réalisés par les parents plutôt que par un-e professionnel-le. Mais cela fait débat.

même pour les salaires bruts et nets, les systèmes de contribution des salariés à la protection sociale et de taxation des revenus du travail étant très divers.

Certains auteurs n'incluent que la production des ménages pour eux-mêmes, d'autres toute la production non marchande des ménages, y compris bénévole. Lorsque les deux chiffres étaient disponibles (i.e. pour le Canada), on a reporté dans le tableau ci-dessous celui de la production domestique globale.

Malgré leur portée limitée du fait de méthodologies différentes, ces comparaisons permettent toutefois de se rendre compte des ordres de grandeur et des variations, pour un même pays et une même date, selon la méthode de valorisation.

Tableau 12b. Comparaisons internationales

Pays	Date des données	Substitut global	Substitut spécialisé	Coût d'opportunité	Agrégat de référence
Allemagne	1980	32 % (brut)			PNB
	1992	67 % (super brut)	71%	42 % (1990)	PIB
Australie	1987	47%	57%	62 %	PIB
	1992	54%	58%	69 %	PIB
	1997	43%	48%	62 %	PIB
Canada	1971	33%	40%	40 %	PIB
	1992	34%	43%	54 %	PIB
Danemark	1987	37%	40%	35 %	PNB
Finlande	1980	32 % (brut) 42 % (super brut)			PNB
	1990	45 % (super brut)			PIB
Norvège	1972	53%	50%		PIB
	1981	41%		40 %	PIB
	1990	38%	37 % (1992)		PIB
Nouvelle-Zélande	1991	43%	52%	68 %	PIB
Suède	1991	45%			PNB
Suisse	1997	41 % (super brut) ⁴²	52 % (brut)	49 %	PIB
USA	1976	32%	44%	60 %	PNB

Source : Chadeau (1993) et Trewin (2000)

La méthode la plus souvent utilisée, et qui donne une borne inférieure à la valeur de la production domestique, est celle du substitut global, valorisé au salaire brut (et non super-brut). L'objet de la valorisation présentée ici étant de donner un ordre de grandeur minimal, et conforme à la littérature, c'est celle que l'on présentera. Dans le contexte français, il est aisé de trouver la valorisation horaire minimale de ce « substitut généraliste », ou employé de maison : il s'agit du SMIC horaire brut.

7. La production domestique réduit-elle les inégalités entre ménages ?

Même si on ne peut pas étudier finement la contribution du travail domestique à la réduction des inégalités à l'échelle micro-économique puisque l'on ne mesure pas les transferts de services domestiques entre les ménages, on peut calculer le travail domestique total produit par les ménages selon leur catégorie sociale ou leur revenu. En valorisant l'heure de travail domestique au SMIC, on peut également calculer l'équivalent monétaire de l'accroissement du niveau de vie du ménage provenant de sa propre production domestique. Les transferts entre ménages étant, comme on l'a vu, relativement faibles, cela permettra de dire si, globalement, la prise en compte du travail domestique réduit ou non les inégalités mesurées par le seul revenu monétaire.

⁴²hors cotisations retraite

On étudie ici les inégalités selon deux variables : la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage et son niveau de vie (défini comme le revenu par unité de consommation).

7.1. Comptabiliser la production domestique réduirait légèrement les inégalités entre catégories sociales

Les statistiques calculées dans la partie 5 étaient des statistiques individuelles, qui cherchaient à mesurer la contribution relative des différentes catégories de personnes à la production domestique totale. Dans un calcul de niveau de vie, on fait l'hypothèse que tous les membres du ménage bénéficient de façon uniforme des ressources monétaires de ce ménage. On doit donc également faire l'hypothèse que le travail domestique des différents membres du ménage est mis en commun et bénéficie à tous. Les chiffres qui suivent sont donc obtenus en faisant la somme des temps de travail domestique de tous les enquêtés, au sein d'un même ménage⁴³.

Les temps hebdomadaires moyens de travail domestique selon la CS de la personne de référence du ménage sont présentés dans le tableau 13.

Tableau 13. Temps de travail domestique hebdomadaire pour son propre ménage, par catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

En heures par semaine				
CS de la personne de référence du ménage	Nombre de ménages de ce type dans l'échantillon	périmètre restreint	périmètre médian	périmètre extensif
1 – Agriculteur	445	34	54	63
2 - Artisan, commerçant	644	30	46	59
3 – Cadre	1094	27	42	57
4 - Profession intermédiaire	1515	29	45	59
5 – Employé	1350	27	39	50
6 – Ouvrier	2243	33	51	64
Ensemble	7291⁴⁴	30	46	59

Source : enquête *Emploi du Temps* 1998.

Le temps de travail domestique pour eux-mêmes des ménages d'employés et de cadres est le plus faible. Ces deux catégories ont le même temps de travail domestique avec la définition réduite (27 heures par semaine en moyenne), mais les cadres ont un temps de travail domestique « extensif » plus important : 42h/ semaine contre 39h/semaine avec la définition médiane, 57h/semaine contre 50h avec la définition large. Cette dernière différence s'explique en partie par le temps de trajets plus long des cadres, notamment parce qu'ils sont surreprésentés en région parisienne.

Ensuite viennent les ménages de professions intermédiaires et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, avec respectivement 29h et 30h de travail domestique « restreint », 45 et 46h de travail domestique « intermédiaire ».

Enfin les ménages d'agriculteurs et d'ouvriers réalisent le plus grand nombre d'heures de travail domestique moyen, quel que soit le périmètre considéré : respectivement 34h et 33h hebdomadaires avec la définition restreinte, 54h et 51h avec la définition médiane, 63h et 64h avec la définition la plus large.

⁴³ pour avoir des totaux par ménage correctement estimés, on est obligé de se restreindre aux 7460 ménages de l'enquête où tous les plus de 15 ans ont bien renseigné leur carnet, au lieu des 7949 ménages avec au moins un carnet. Les mêmes calculs, effectués en prenant en compte les ménages restants, donnent des totaux légèrement inférieurs mais des contributions relatives de chaque catégorie de ménage tout à fait identiques.

⁴⁴ Le total n'est pas égal à 7460 car 169 ménages ont une CS de la personne de référence non renseignée.

Si l'on rapporte la contribution totale de chaque catégorie sociale à la production domestique de l'ensemble des ménages, on voit que la contribution relative des agriculteurs et des ouvriers est un peu supérieure à leur poids dans la population, mais pas dans des proportions spectaculaires. Les faibles temps moyens observés pour les ménages d'employés sont en fait le reflet de leur plus petite taille moyenne (les ménages d'employés comportent en moyenne 1,6 personnes, contre 2 ou plus pour les autres catégories socioprofessionnelles)⁴⁵.

Tableau 14. Contribution relative des ménages au temps de travail domestique total, par CS de la personne de référence

pcs de la personne de référence	nb heures totales de travail domestique en millions (def med)	% des heures totales de travail domestique (def med)	Nombre d'individus représentés	pourcentage de la population	Nb moyen de plus de 15 ans / ménage
1 - Agriculteur	3 955,7	6,74	2 676 254	5,67	2
2 - Artisan, commerçant	4 992,0	8,51	4 355 559	9,22	2,2
3 - Cadre	8 163,2	13,92	7 227 373	15,3	2
4 - Profession intermédiaire	12 009,9	20,47	9 829 222	20,81	2
5 - Employé	9 289,4	15,84	7 095 298	15,02	1,6
6 - Ouvrier	19 516,0	33,27	15 196 998	32,18	2,1
9 - non renseigné	734 ,6	1,25	850 504	1,8	1,3
Ensemble	58 660,8	100.00	47 231 209	100	2

Lecture : les individus des ménages dont la personne de référence est agriculteur ont réalisé au total 3955,7 millions d'heures de travail domestique, soit 6,74% de toutes les heures de travail domestique réalisées en France par les individus de plus de 15 ans en ménages ordinaires, tandis que leur part de la population était de 5,67%

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

En valorisant l'heure de travail domestique au SMIC brut, on obtient les contributions annuelles suivantes au niveau de vie du ménage de la production domestique pour soi, par unité de consommation :

Tableau 15. Effet de l'intégration au revenu de la valeur de la production domestique faite par le foyer pour lui-même (hors aides), par CS du chef de ménage.

En Francs annuels (valorisation au SMIC brut)				
CS de la personne de référence du ménage	Nombre de ménages de ce type dans l'échantillon	périmètre restreint	périmètre médian	périmètre extensif
1 – Agriculteur	445	45 278	71 032	81 814
2 - Artisan, commerçant	644	37 063	56 133	70 977
3 – Cadre	1094	32 801	51 503	70 837
4 - Profession intermédiaire	1515	35 957	56 575	74 563
5 – Employé	1350	38 226	56 061	71 390
6 – Ouvrier	2243	38 383	60 040	75 511
Ensemble	7291	36 886	56 902	73 268

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Les ménages d'agriculteurs sont sans surprise ceux pour lesquels la production domestique accroît le plus le niveau de vie (+ 45 000 F par UC et par an).

⁴⁵ les employés sont en majorité des femmes et la personne de référence est le plus souvent l'homme lorsqu'il y a un couple dans le ménage : les ménages dont la personne de référence est employée sont donc davantage des ménages composés d'une seule personne ou d'une famille monoparentale

Le niveau de vie des ménages d'ouvriers et d'employés est davantage augmenté par la prise en compte de leur production domestique (+ 38 000 F) que celui des professions intermédiaires (+ 36 000 F), et plus encore que celui des cadres (+ 33 000 F). Cette hiérarchie est inversée par rapport à celle des niveaux de vie monétaires : un calcul du niveau de vie qui prendrait en compte le travail domestique aurait donc pour effet de diminuer légèrement les inégalités par rapport au calcul fondé sur les seuls revenus monétaires.

7.2. Faible « rattrapage » du niveau de vie moyen par les ménages les plus pauvres

Cependant, et comme le soulignait Verger (2004), la production domestique n'est pas non plus une manne miraculeuse de bien-être dont la distribution compenserait celle des revenus, permettant aux plus pauvres au sens monétaire d'atteindre un niveau de vie comparable à celui des autres.

On ne dispose pas directement, dans l'enquête Emploi du Temps de 1998, du revenu mensuel total du ménage car il n'est pas collecté en clair, mais uniquement par tranches (moins de 3500F, de 3500F à 7000F, etc...). Pour construire le niveau de vie (revenu par unité de consommation), on utilise une variable de revenu continue construite par A. Schreiber par la méthode des résidus simulés⁴⁷. Une question intéressante est celle de l'échelle d'équivalence que l'on utilise pour rapporter la production domestique au nombre d'individus dans le ménage : faut-il utiliser la même échelle que pour les revenus ? Autrement dit, quelle est l'ampleur des économies d'échelles dans le secteur de la production non marchande de services par les ménages pour eux-mêmes ? Pour certains services, elles sont très faibles. Ainsi, il faut pratiquement deux fois plus de temps pour repasser les vêtements de deux personnes que d'une seule. En revanche, cuisiner pour une personne de plus n'ajoute souvent rien au temps de préparation, etc. On rejoint ici le débat sur les échelles d'équivalence (cf. J. Accardo, 2007).

Comme le montrent le tableau 16 et le graphique 7, plus on prend une définition restreinte de la production domestique, et plus elle est décroissante avec le niveau de vie (monétaire). Inversement, plus on prend une définition large, et plus on voit que la production domestique est maximale au milieu de la distribution : les plus aisés (5^{ème} quintile) ont une production domestique plus faible que la moyenne, de même que les plus pauvres (1^{er} quintile). On sait que les plus aisés délèguent davantage les tâches du « cœur » de la production domestique, garde d'enfants et corvées comme le ménage, l'entretien du linge... en ayant recours à des services marchands. Ils pratiquent par contre comme les classes moyennes les activités productives de « semi-loisir » comme le jardinage ou les jeux avec leurs enfants. Mais cette question demanderait une analyse plus poussée par type de tâche.

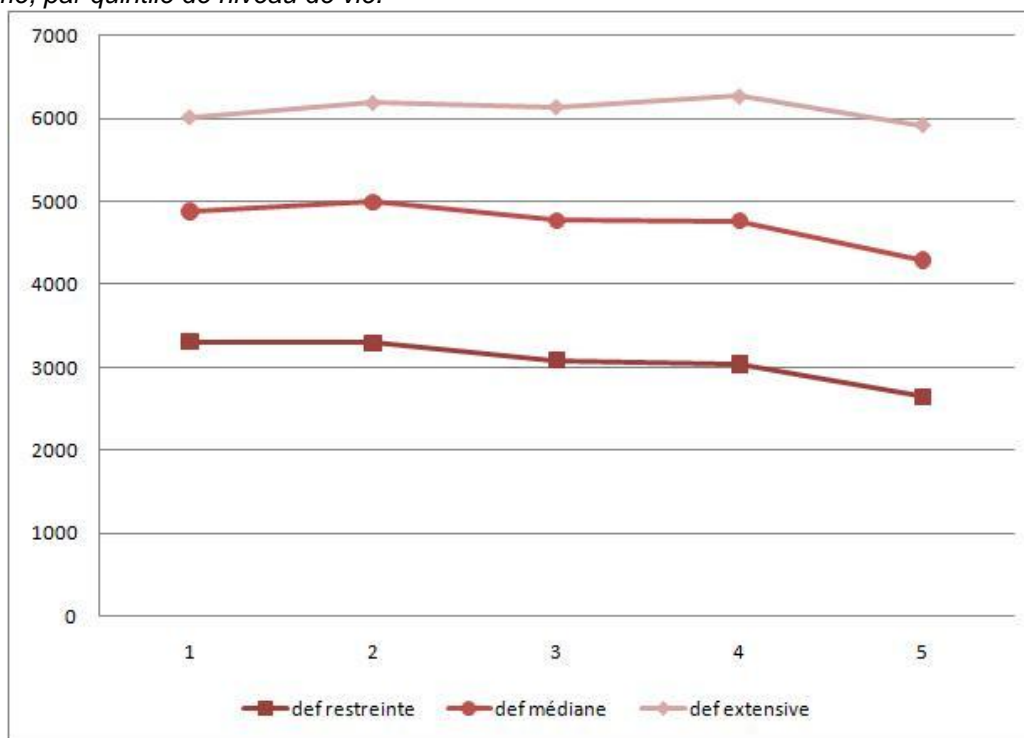
Tableau 16. Valeur par unité de consommation de la production domestique faite par le foyer pour lui-même (hors aides), par quintile de niveau de vie monétaire.

Quintile de niveau de vie	Nombre d'heures hebdomadaires de travail domestique			Nb moyen d'individus par ménage	En Francs mensuels (valorisation au SMIC brut)		
	Périmètre Restreint	Périmètre Médian	Périmètre extensif		Périmètre Restreint	Périmètre Médian	Périmètre extensif
1	33	48	59	2,53	3 311	4 881	6 012
2	32	48	60	2,45	3 294	4 996	6 190
3	29	45	59	2,40	3 084	4 774	6 139
4	29	45	60	2,39	3 039	4 768	6 269
5	24	39	54	2,23	2 648	4 296	5 918
Ensemble	29	45	58	2,4	3 074	4 742	6 106

Source : enquête Emploi du Temps 1998.

⁴⁷note /F340 du 11/09/2006

Graphique 6 : Supplément de niveau de vie par UC apporté par le travail domestique du ménage pour lui-même, par quintile de niveau de vie.



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

Par conséquent, selon la définition du travail domestique que l'on choisit, l'accroissement du niveau de vie par la prise en compte du travail domestique est soit décroissant avec le niveau de vie monétaire, soit maximal au milieu de la distribution. L'effet va donc dans le sens d'une réduction des inégalités, surtout en haut de la distribution. En bas de celle-ci, l'effet est plus ambigu, il dépend de la définition retenue.

Les écarts sont cependant assez faibles : avec la définition médiane par exemple, on trouve que le travail domestique des ménages du premier quintile leur rapporte l'équivalent de 600 francs par mois et par UC de plus que ceux du cinquième quintile : 4900 F contre 4300F environ. C'est peu par rapport aux écarts de niveaux de vie monétaires (3 200F contre 15 900F en moyenne).

Tableau 17. Effet sur le niveau de vie de l'intégration de la production domestique du ménage pour lui-même, par quintile de niveau de vie monétaire

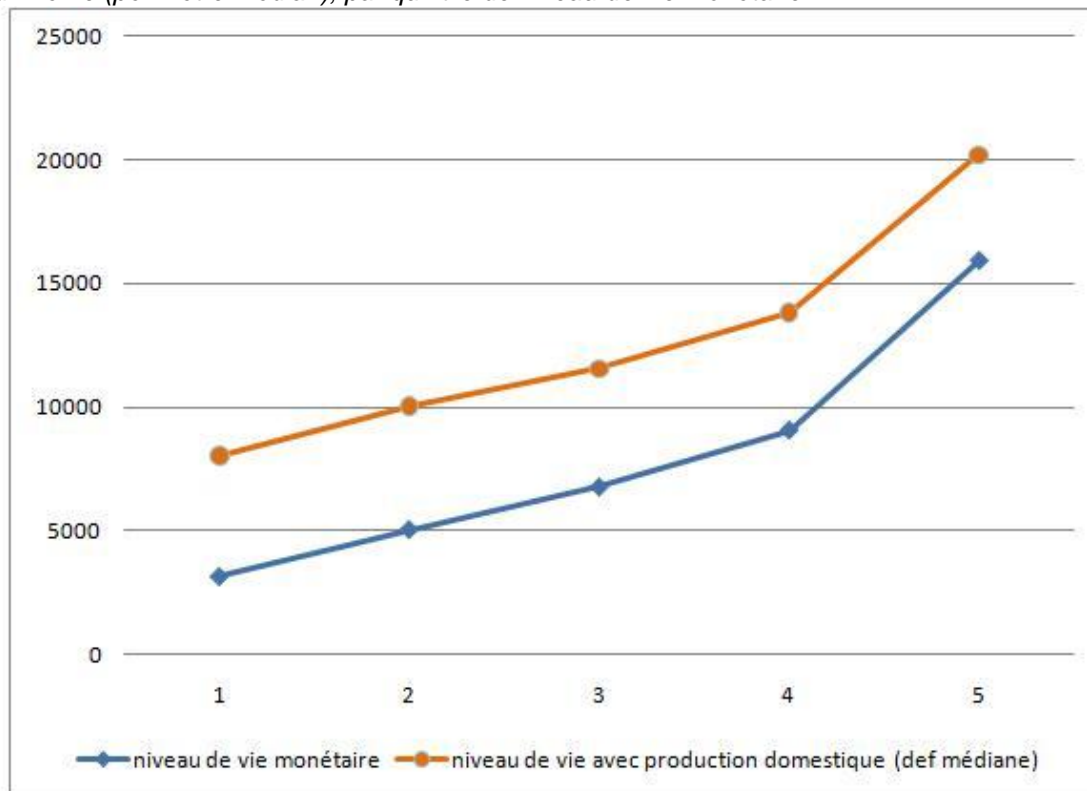
Quintile de niveau de vie	Niveau de vie monétaire moyen	Niveau de vie moyen, y compris la valeur du travail domestique En Francs mensuels		
		Périmètre restreint	Périmètre Médian	Périmètre extensif
1	3 162	6 473	8 043	9 174
2	5 058	8 352	10 054	11 248
3	6 778	9 861	11 552	12 917
4	9 071	12 110	13 840	15 341
5	15 908	18 556	20 203	21 825
Ensemble	8 022	11 096	12 764	14 128

Source : enquête Emploi du Temps 1998

Le tableau 17 et le graphique 8 montrent qu'il n'y a pas de « rattrapage » du niveau de vie moyen par les ménages les plus pauvres du fait de la production domestique. Avec une définition large du travail domestique, on obtiendrait même l'effet contraire : si l'on passait de la définition actuelle du niveau de vie à une définition qui inclurait le travail domestique tout en gardant la même définition de la pauvreté

(60% du revenu médian), on obtiendrait probablement un taux de pauvreté supérieur. En effet, comme le revenu médian augmenterait davantage que les revenus du bas de la distribution, il y aurait davantage de ménages en-dessous de 60% du revenu médian.

Graphique 7 : Effet sur le niveau de vie de l'intégration de la production domestique du ménage pour lui-même (périmètre médian), par quintile de niveau de vie monétaire



Source : enquête Emploi du Temps 1998.

8. Le travail domestique, entre 17 et 36% du PIB : autant voire plus que la valeur ajoutée de l'industrie française

On se replace maintenant au niveau macroéconomique, pour mettre en rapport l'ensemble de la production domestique avec la production marchande : quelle serait l'ampleur du changement si l'on ajoutait la première à la seconde pour calculer la production totale ?

Voici les grandeurs utilisées dans le calcul du rapport valeur du travail domestique / PIB :

- PIB de 1998, en francs courants : 8682, 60264 milliards de francs⁴⁸
- SMIC brut de 1998, en francs courants : le SMIC ayant été revalorisé au 26 juin 1998, on prendra la moyenne des 2 valeurs de début et de fin d'année : $(39,43 + 40,22)/2 = 39,825$ FF/h⁴⁹
- Population de plus de 15 ans en ménages ordinaires : 47,2 millions

On obtient les valeurs suivantes, qui sont cohérentes avec la littérature internationale et les résultats précédents de Chadeau (1992) et Chadeau et Fouquet (1981) pour la France :

⁴⁸Source : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/principaux_resultats/xls/t_1101.xls

⁴⁹Source : <http://www.insee.fr/fr/ffc/figure/NATnon04145.xls>

Tableau 18. Valorisation du travail domestique total

	Valeur en milliards de francs courants, valorisation au SMIC brut	En % de la masse salariale	En % du PIB
Trav dom total, def extensive	3 100, 27	95,93	35,71
Trav dom total, def médiane	2 343, 59	72,52	26,99
Trav dom total, def restreinte	1 519, 40	47,01	17,50

Source : enquête Emploi du Temps 1998 et Comptabilité Nationale (résultats 1998, base 2000)

Que l'on peut décomposer entre travail domestique réalisé par les ménages pour eux-mêmes et pour d'autres ménages :

Tableau 19. Valorisation du travail domestique pour le ménage lui-même et pour autrui

	Valeur en milliards de francs courants, valorisation au SMIC brut	% du PIB
Trav dom pour soi, def extensive	2 910, 68	33,52
Trav dom pour soi, def médiane	2 254, 67	25,97
Trav dom pour soi, def restreinte	1 467, 92	16,91
Trav dom bénévole, def extensive	189, 59	2,18
Trav dom bénévole, def médiane	88, 92	1,02
Trav dom bénévole, def restreinte	51, 48	0,59

Source : enquête Emploi du Temps 1998 et Comptabilité Nationale (résultats 1998, base 2000)

On rappelle que si l'on voulait ajouter cette valeur au PIB, il faudrait d'abord en retirer la valeur de la production de biens par les ménages pour eux-mêmes, dont on a vu qu'elle était égale à 19 milliards de francs : c'est très peu par rapport aux 1500 à 3000 milliards du travail domestique, et ne changerait donc pas l'ordre de grandeur de l'ensemble. On peut dire que la production domestique qui est d'ores et déjà comptée dans le PIB via l'autoconsommation est de l'ordre de 1% de sa valeur totale.

La valorisation au SMIC brut de la quantité de travail domestique mesurée avec la définition intermédiaire, qui correspond le plus à ce qui se fait habituellement dans la littérature, met le travail domestique à 27% du PIB : c'est plus de la moitié de la valeur ajoutée de la totalité des services marchands produits la même année en France (51,5% du PIB)⁵⁰.

17,5% du PIB, c'est une valorisation minimale tant par le décompte des heures que par la valeur monétaire affectée à ces heures, et c'est 4,3 fois la valeur ajoutée du secteur du bâtiment (4% du PIB), plus de 5 fois la valeur ajoutée du secteur agricole (3,2% du PIB). C'est à peu de choses près la valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie (18,4%) et presque celle des services administrés (santé, éducation... : 21,9%).

Une autre comparaison pertinente serait celle de cette valeur totale du travail domestique non-marchand avec la valeur totale du travail rémunéré de la même période, soit la masse salariale (salaires et traitements bruts des salariés à prix courants - comparables au SMIC brut retenu pour la valorisation). Pour 1998, celle-ci était de 3 231,8 milliards de Francs. Le travail domestique, valorisé au SMIC brut, représente donc en France entre 47% et 95% de la valeur totale du travail d'une année.

⁵⁰ Source , valeurs ajoutées par branche : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat_annu/base_2000/biens_services/xls/t_2201.xls

Conclusion

Parmi toutes les valorisations monétaires possibles du travail domestique, on a choisi la plus faible à dessein, afin de calculer une borne inférieure relativement solide méthodologiquement de la valeur totale de la production domestique. Même avec cette valorisation a minima, et en prenant la définition la plus restrictive du travail domestique, on obtient une contribution à la production nationale équivalente à 17,5% du PIB, comparable à la valeur ajoutée de l'ensemble de l'industrie française. Avec une définition médiane du travail domestique, proche de ce que pourrait être un consensus international, sa valeur est égale à 27% du PIB, plus de la moitié de la valeur ajoutée de tous les services marchands.

Selon le périmètre du travail domestique retenu, la valeur obtenue avec le même taux de salaire varie donc de 17,5% à 35,7%, avec une valorisation intermédiaire à 27% : on peut ainsi prendre la mesure de l'impact des choix initiaux sur le résultat final.

Comme l'avaient déjà montré les travaux antérieurs, ce sont les ménages au niveau de vie monétaire le plus élevé qui ont la plus faible production domestique non marchande. Si l'on prend la définition la plus restreinte du travail domestique, celui-ci est décroissant avec le niveau de vie. Avec la définition la plus large, il est légèrement plus faible aux extrêmes de la distribution.. Les inégalités sont ainsi légèrement réduites en haut de la distribution par sa comptabilisation, car les plus aisés ont une production domestique non marchande plus faible (ce sont les principaux consommateurs de services à domicile). Elles le sont faiblement ou pas du tout en bas de la distribution, les ménages les plus pauvres au sens monétaire n'ayant pas une production domestique supérieure aux autres au point de permettre un « rattrapage » du niveau de vie moyen par les ménages les plus pauvres.

Enfin, même si le travail domestique réalisé pour aider un autre ménage ou d'autres individus via une association représente entre 1,3 et 4,8 milliards d'heures annuelles, soit entre 0,6% et 2,2% du PIB, l'essentiel de la contribution des individus au bien-être national par leur travail non rémunéré passe par les tâches qu'ils réalisent pour leur propre ménage. Les 55-64 ans se distinguent par un plus important travail non rémunéré pour autrui : le recul de l'âge de la retraite va-t-il faire disparaître ce phénomène, ou le décaler vers des âges plus avancés ?

Plusieurs améliorations pourront être apportées à ce travail lors de l'exploitation de l'enquête Emploi du Temps de 2010. La décomposition de certaines activités (trajets, soins aux animaux...) pourra être plus fine, et le champ partiellement étendu aux DOM (hors Guyane et Mayotte). La comparaison des résultats par âge des dernières enquêtes permettra d'affiner l'analyse en termes de cycle de vie et de générations. Les comparaisons entre ménages seront enrichies par la possibilité de calculer directement le niveau de vie. D'un autre côté, elle sera rendue plus difficile par le fait que seuls un ou deux individus étaient interrogés dans chaque ménage, au lieu de tous les individus de 15 ans et plus en 1998.

Le passage de la valorisation du travail domestique à celle de la production domestique reste à faire. L'OCDE a travaillé en ce sens en ajoutant à la valeur estimée de l'input « travail » celle du service rendu par les biens durables des ménages : c'est une piste à explorer.

Enfin, l'harmonisation conceptuelle et terminologique avec le cadre de la comptabilité nationale est à poursuivre, avant même de tenter l'exercice qui consisterait à réellement inclure l'autoproduction de services par les ménages pour leur propre compte dans un « compte satellite des ménages » inséré dans le dispositif des comptes nationaux.

Références

- Abraham Katharine G. and Christopher D. MacKie (ed), *Beyond the Market: Designing Nonmarket Accounts for the United States*, Washington, DC, The National Academies Press, 2005.
- J. Accardo (2007), "Du bon usage des échelles d'équivalence L'impact du choix de la mesure", *Informations sociales* 2007-1, p. 36.
- J. Accardo, V. Bellamy, G. Consalès, M. Fesseau, S. Le Laidier, É. Raynaud, *Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages*, L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2009
- Alesina Alberto; Ichino Andrea, 2009, *L' Italia fatta in casa. Indagine sulla vera ricchezza degli italiani* 154 p., Mondadori
- Archambault Edith, le bénévolat en France et en Europe, document de travail <http://www.cev.be/data/File/Benevolat.FranceEtEurope.Archambault.pdf>
- Becker, G. (1981), *A Treatise of the Family*. Harvard University Press, Cambridge.
- Bellamy, Consales, Fesseau, Le Laidier Raynaud (2009), Une décomposition du compte des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménage en 2003, Document de travail n°G2009/11, INSEE, novembre 2009.
- Bianchi, S.M., Robinson, J.P. and M.A. Milkie (2006), *Changing rhythms of American family life*, Russel Sage Foundations, New York
- Bonke Jens (2010), Children's housework – Are girls more active than boys?
electronic International Journal of Time Use Research 2010, Vol. 7, No. 1, 1-16.
- Brousse C., 1999, *La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale, in France, portrait social 1999-2000*, INSEE:133-151.
- CAILLAVET F. (1988) : *Problèmes de mesure : le travail féminin*, *Mélanges de la Casa de Velázquez*, XXIV, p.411-436.
- CAILLAVET F., CHADEAU A. et CORE F. (1995) : *La production domestique dans les pays de l'OCDE - Inventaire des sources de données et des méthodes d'évaluation*, OCDE, Paris.
- CHADEAU A. & FOUQUET A. (1981) : *Le travail domestique - essai de quantification*, INSEE, Paris.
- Chadeau A. (1985), « Autoproductions et autoconsommations : vers une nouvelle économie domestique » in *Revenus et consommations des Français: le grand tournant*, sous la dir. de Michel Gaspard. Notes et études documentaires, n° 4800 - p. 147-168
- Chadeau A. (1985), « Measuring household activities : some international comparisons », *Review of income and wealth*, vol n°31, n°3, p. 237-254.
- CHADEAU A. (1989) : *La mesure de la production domestique : quelques problèmes conceptuels et des résultats pour la France*, ECE/INSTRAW, 13-16 Novembre, Genève.
- CHADEAU A. (1992) : *Que vaut la production non marchande des ménages?*, *Revue Economique de l'OCDE*, no 18, printemps 1992, , p.95-114.
- CHADEAU A. (1993) : *Defining and measuring unpaid services produced by households for own use*, *Conference of European Statisticians*, Joint ECE/OECD/EUROSTAT work session on statistics of services, 13-15 Septembre, Genève .
- Chadeau A., Fouquet A. (1981), « Le travail domestique : essai de quantification », *Archives et Documents*, n°32, INSEE, Paris (août).
- Chadeau A., Fouquet A. (1981), « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistique*, n°136, INSEE, Paris (septembre).
- Chadeau A., Roy C. (1985), « Essai de mise en correspondance de la consommation finale des ménages et de leurs activités », dans *Cinq études de comptabilité nationale*, *Archives et Documents*, n°145, INSEE, décembre 1985.
- Chadeau A., Roy C. (1987), « La production domestique de repas », *Données sociales*, INSEE, p. 410-416.
- Chadeau A., Roy C. (1987), « Relating households' final consumption to household activities: substitutability or complementarity between market and non-market production », *Review of income and wealth*, vol n°32, n°4, p. 387-408.
- Chadeau A., Roy C. (1989), « Etude de la fonction de production domestique de repas par catégorie de famille », INSEE, 106 p.
- CHARMES J. (1985) : *Les statistiques de l'emploi et de la production occultent-elles l'activité économique des femmes en Afrique ? in Femmes et politiques alimentaires*, ORSTOM,

- Paris.
- Chenu Alain & Herpin Nicolas (2002), "Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ?," *Économie et Statistique*, vol. 352(1), pages 15-37.
 - Degenne Alain, Ghislaine Grimler, Marie-Odile Lebeaux et Yannick Lemel La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? *Economie et Statistique* , octobre 1997 - n°308-309-310
 - Edith ARCHAMBAULT, Lionel PROUTEAU , Mesurer le bénévolat pour en améliorer la connaissance et satisfaire à une recommandation internationale , XXIIe colloque de l'ADDES Paris – Maison de la Chimie Mardi 10 mars 2009
 - GERSHUNY J. & ROBINSON J. (1992) : *Estimating paid work time, International Association for Time Use Research Conference Time Use Methodology : Toward Consensus*, 15-18 juin, Rome.
 - Gershuny Jonathan. 2009. Activities, Durations and the Empirical Estimation of Utility. University of Oxford: Department of Sociology Departmental paper number 2009-07
 - GOLDSCHMIDT-CLERMONT L. (1987) : *Economic evaluations of unpaid household work : Africa, Asia, Latin America and Oceania*, ILO, Genève.
 - GOLDSCHMIDT-CLERMONT L. (1990) : *Production non marchande des ménages et comptabilité nationale dans les pays en voie de développement, La comptabilité nationale face au défi international*, E. Archambault & O. Arkhipoff ed., Economica, Paris.
 - GOLDSCHMIDT-CLERMONT L. (1993) : *Monetary valuation of non-market productive time - Methodological considerations*, *Review of Income and Wealth*, n° 39, p.419-433.
 - Grimler G., Roy C., (1990), « Activités domestiques : faire, acheter, faire faire ou ne pas faire ? », INSEE Première n°109, octobre.
 - HESTON A. (1994) : *A brief review of some problems in using national accounts data in level of output comparisons and growth studies*, *Journal of Development Economics*, n° 44, p.29-52.
 - Hill T.P.(1979), Do-it-Yourself and GDP *Review of Income and Wealth*, n°31, pp 31-40
 - Hofferth, S.L. (2009), Changes in American children's time – 1997 to 2003, in: *electronic International Journal of Time Use Research*, Vol. 6, No. 1, 26-47.
 - Hofferth, S.L. and J. Sandberg (2001), How American children spend their time, in: *Journal of Marriage and Family*, Vol. 63, No. 2, 295-308.
 - INSTRAW (1992) : *Development of time-use studies and valuation of unpaid contribution to social and economic development, Conference of European Statisticians, Work session on Statistics for Women*, 27-29 avril, Genève.
 - INSTRAW (1994) : *Measuring and valuing unpaid contribution : accounting through time-use*, Santo Domingo.
 - J. Accardo, V. Bellamy, G. Consalès, M. Fesseau, S. Le Laidier, É. Raynaud, *Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux, une décomposition du compte des ménages*, L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2009
 - Kahneman Daniel & Alan B. Krueger, *Developments in the Measurement of Subjective Well-Being*, *J. ECON. PERSP.*, Winter 2006, at 3, 18-22;
 - Krueger Alan B. et al., "Time Use and Subjective Well-Being in France and the U.S"., *Social Indicators Research* (Volume 93, Number 1 / août 2009),
 - Krueger Alan B. et al., *National Time Accounting: The Currency of Life*, in NATIONAL TIME ACCOUNTING & SUBJECTIVE WELL-BEING (Alan B. Krueger ed., forthcoming);
 - Lancaster K. (1966), « A new Approach to Consumer Theory », *Journal of Political Economy*, n°74,.
 - Landefeld, J. S., B. M. Fraumeni, and C. M. Vojtech (2009), "Accounting for Nonmarket Production: A Prototype Satellite Account Using the American Time Use Survey", *Review of Income and Wealth*, series 55, pp. 205-25.
 - Lemel Y. (1991), « A la recherche de la production domestique », *Sociétés contemporaines*, décembre (numéro spécial consacré à la production domestique, avec des articles de A. Degenne et M.-O. Lebeaux, J. Cécora, C. Bonnette-Lucat ; B. Picon et V. Beillan).
 - Nordhaus W. and Tobin J. (1973), "Is Growth Obsolete?" Cowles Foundation Paper 398 ou in *The Measurement of Economic and Social Performance, Studies in Income and Wealth*, National Bureau of Economic Research, vol.38.
 - OCDE (2009), *Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris
 - OCDE (2010) , Incorporating estimates of household production of non-market services into international comparisons of material well-being, Official OECD document

- STD/CSTAT/WPNA(2010)9
- Ponthieux S. et Schreiber A., 2006, *Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale*, in *Données sociales. La société française*, INSEE:43-51.
 - PYATT G. (1990) : *Accounting for Time Use, Review of Income and Wealth*, no.1.
 - Raley, S. (2006), Children's time use – Too busy or not busy enough?, in: Bianchi, S.M., Robinson, J.P. and M.A. Milkie (eds.), *Changing rhythms of American family life*, Russell Sage Foundation, New York.
 - Régnier-Loilier Arnaud , *L'arrivée d'un enfant modifie-t-elle la répartition des tâches domestiques au sein du couple ?*, Population & Sociétés n° 461, INED, novembre 2009
 - SCHÄFER D. (1992) : *Concepts and plans for a satellite system on household production in Germany*, IARIW 22nd General Conference, Flims.
 - Schreyer, P. and W. E. Diewert (2009), "Household production, leisure and living standards", unpublished manuscript.
 - Sollberg, A. (1994), *Negotiating childhood – Empirical investigations and textual representations of children's work and everyday life*, Dissertation 12, Nordplan Stockholm.
 - STONE L. & JONES F. (1993) : *Principales caractéristiques et application du système de comptabilité du travail total*, Statistique Canada, mimeo.
 - SUVIRANTA A. (1986) : *Housework Study*, Ministry of Social Affairs and Health of Finland, Helsinki.
 - SUZUKI Y. (1992) : *Time Use Surveys and Research in Asia*, International Association for Time Use Research Conference, Time Use Methodology : Toward Consensus, 15-18 Juin, Rome.
 - TREWIN Dennis, Australian Bureau of Statistics (2000), *Unpaid Work and The Australian Economy*, Australian Bureau of Statistics WP n°5240.0
 - UNITED NATIONS (1993) : *Methods of measuring women's economic activity*, New York.
 - UNITED NATIONS (1993) : *System of National Accounts 1993*, New York.
 - VANOLI A. (1993) : *La révision 4 du Système de Comptabilité Nationale*, Stateco n°75-76, p.5-33.
 - Verger D. (1995) Les inégalités de niveau de vie : essai de prise en compte de la production domestique, AFSE, XLIVe congrès annuel, Paris
 - Verger D.(2004), « La difficile prise en compte de la production domestique dans la mesure de l'inégalité et de la pauvreté : problèmes conceptuels et empiriques », Moscou, 28 juin 2004

ANNEXE 1 : Nomenclature des activités de l'enquête Emploi du Temps 1998

- 1 - Besoins physiologiques
 - 11 - Sommeil
 - 111 - Sommeil (y compris sieste ou repos, si repos =< 30 mn alors classé en 641)
 - 12 - Soins personnels
 - 121 - Hygiène personnelle :
faire sa toilette, se démaquiller, se maquiller, se raser, W-C
 - 122 - S'habiller ,se déshabiller, se préparer
 - 123 - Soins personnels hors du domicile (hors soins médicaux)
comprend notamment : se faire coiffer, soins de pédicure, séances d'U.V., soins des salons de beauté, etc.
 - 124 - Soins personnels à domicile (hors soins médicaux)
 - 13 - Soins médicaux
 - 131 - Soins médicaux faits à soi même à domicile :
prendre des médicaments, se refaire un pansement, etc.
 - 132 - Soins médicaux hors du domicile :
recevoir une consultation médicale, malaises, accidents, massage, etc.
 - 133 - Soins médicaux personnels reçus à domicile :
consultation à domicile, se faire faire un pansement, une piqûre, un massage, etc.
 - 14 - Repas et collation (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, collation, sandwich, goûter, apéritif, café, etc.)
 - 141 - Repas et collation à domicile seul ou en présence d'une personne du ménage (yc café, apéritif)
 - 142 - Repas sur le lieu de travail seul, apéritif, etc. hors pauses-café
 - 143 - Repas à l'extérieur seul ou en présence d'une personne du ménage, café, apéritif , les repas au restaurant hors restaurant d'entreprise,bar, etc.
 - 144 - Repas à domicile avec amis, voisins, parents hors ménage, etc.
 - 145 - Repas sur lieu de travail avec collègues, voisins, amis, parents hors ménage, yc apéritif, café hors pause.
 - 146 - Repas à l'extérieur avec amis, voisins, parents hors ménage, etc.
 - 15 - Autres activités privées ou mal décrites
 - 151 - Autres besoins privés et activités non décrites comprennent :
 - activités privées (exemple : relations sexuelles)
 - activités non décrites (temps sur lequel l'enquêté ne veut ou ne peut pas donner de renseignement)
- 2 - Travail professionnel et temps de formation
 - 21 - Travail normal professionnel
 - 211 - Travail Normal Professionnel (hors du domicile)
 - 212 - Travail Normal Professionnel à domicile ou apporté à la maison
 - 213 - Trajet pendant le travail (si dissocié de celui-ci)
Le travail des chauffeurs doit être classé en 211
 - 214 - Autres travaux connexes des agriculteurs
(entretien bâtiments, matériel, comptabilité, activités annexes).
 - 22 - Autre travail
 - 221 - Participation à l'activité professionnelle d'un membre du ménage
 - 223 - Autre travail
comprend notamment:- le travail auxiliaire, le travail secondaire, le travail non déclaré, les déplacements lors du travail auxiliaire
 - 23 - Non travail sur le lieu de travail

- 231 - Non travail sur lieu de travail
comprend :les pots d'anniversaire, de départ à la retraite, les diverses manifestation de sympathie sur le temps de travail les pauses, le temps passé aux vestiaires, divers
- 232 - Grèves et débrayages
- 233 - Autres comprend : pannes diverses
- 234 - Réunions et activités syndicales
- 24 - Temps lié à la recherche d'un emploi
 - 241 - Temps lié à la recherche d'un emploi
(ANPE, petites annonces, RDV, rédaction de lettres...)
- 25 - Formation professionnelle
 - 251 - Formation professionnelle
comprend notamment les cours de perfectionnement ou de formation professionnelle
 - 252 - Autres activités liées à la formation professionnelle
Conférences, lecture de livres et de revues spécialisés, travaux préparatoires exceptionnels pour des conférences ou des cours
- 26 - Etudes (étudiants, lycéens)
 - 261 - Cours : fréquentation permanente des cours
 - 262 - Devoirs et études : travaux préparatoires, études diverses, réunions dans le cadre des études
 - 263 - Pauses, intercour, attentes, récréation
 - 264 - Stage de formation en cours d'études
- 27 - Autres formations ou formations ou non directement professionnelles)
 - 271 - Formations non directement professionnelles :
les formations personnelles pour changer de métier, les congés formation, les formations aboutissant à un diplôme, etc.
 - 272 - Autres formations (Auto-école, sportive, artistique, etc.)
- 3 - Travaux ménagers
 - 31 - Cuisine
 - 310 - Cuisine but associatif
 - 311 - Préparation et cuisson des aliments, épluchage
 - 312 - Lavage de la vaisselle, rangement de la vaisselle
 - 313 - Mettre et débarrasser la table, servir le repas
 - 314 - Faire des conserves, gâteaux, confitures
 - 319 - Cuisine pour un autre ménage (en dehors des réceptions de connaissances)
 - 32 - Ménage
 - 320 - Ménage but associatif
 - 321 - Ménage et rangement
comprend :faire le nettoyage, lavage, faire ou défaire les lits, les préparer, rangement d'une pièce,
 - 322 - Rangement des courses
 - 329 - Ménage pour un autre ménage
 - 33 - Vêtements et linge de maison
 - 330 - Lavage, repassage, couture but associatif
 - 331 - Lavage du linge (y c trier, mettre ou enlever de la machine à laver, l'étendre, le plier..)
 - 332 - Repassage
 - 333 - Couture, tricot, crochet, moins d'1/4h, comprend également l'entretien des vêtements et des chaussures
 - 334 - Couture, tricot, crochet au-delà d'1/4 h, comprend également l'entretien des vêtements et des chaussures
 - 335 - Rangement des vêtements, préparer son sac
 - 339 - Lavage, repassage, couture pour un autre ménage
 - 34 - Divers
 - 340 - Divers but associatif
 - 341 - Entretien chauffage, eau (couper le bois, charger le charbon, allumer le feu)
 - 342 - Faire ses comptes, écritures, courrier administratif

- comprend courrier à votre banque, à l'EDF, aux télécoms, etc.
comprend également les coups de téléphone liés à ces activités.
- 343 - Autres activités ménagères non classées
comprend notamment ouverture et fermeture des volets, rentrer ou sortir la voiture du garage, sortir les poubelles
- 344 - Déménagement hors professionnel
- 349 - Divers but pour un autre ménage
- 35 - Achats de biens
 - 350 - Achat de biens but associatif
 - 351 - Achats de biens de consommation, shopping
comprend notamment : faire ses courses, achats de biens et produits d'entretien, achats de vêtements, meubles, achats de biens pour les loisirs
 - 352 - Achats de services d'entretien
comprennent notamment atelier de réparation, mécanique pressing, etc.
 - 359 - Achat de biens but pour un autre ménage
- 36 - Services administratifs
 - 360 - Services administratifs but associatif
 - 361 - Recours aux services administratifs, bureaux, banques, etc.
comprend notamment les recours à ces services et les attentes et queues
 - 369 - Services administratifs but pour un autre ménage
- 37 - Semi-loisirs
 - 370 - Semi-loisirs (bricolage, jardinage, etc.)but associatif
 - 371 - Créations artistiques, comprend : la sculpture, peinture, littérature, etc.
 - 372 - Réparations et travaux d'entretien relatifs aux voitures et 2 roues
 - 373 - Bricolage
 - 374 - Jardinage
 - 375 - S'occuper des animaux domestiques (hors travail professionnel classé en211)
notamment : soins aux vaches, aux porcs, aux poules, etc.
 - 376 - S'occuper des animaux de compagnie
comprend notamment : les promener, les nourrir, les laver, jouer avec, etc.
 - 377 - Autres activités ménagères
comprend aussi : visite d'une nouvelle maison d'habitation, etc.
 - 379 - Semi-loisirs (bricolage, jardinage, etc.)pour un autre ménage
- 4 - S'occuper d'autres personnes
- 41 - S'occuper des enfants
 - 410 - S'occuper d'enfants but associatif
 - 411 - S'occuper des enfants
toutes les occupations non-médicales concernant les enfants
 - 412 - Soins médicaux hors domicile des enfants
visites chez le médecin, dentiste, kinésithérapeute, etc.
 - 413 - Soins médicaux des enfants à domicile
 - 414 - Autres : bisous, câlins, gronderies, etc.
 - 419 - S'occuper d'enfants d'un autre ménage
- 42 - Jeux et instructions des enfants
 - 420 - Jeux et instruction aide aux devoirs des enfants, but associatif
 - 421 - Surveillance des devoirs et des leçons
 - 422 - Conversations avec les enfants, lectures non scolaires
 - 423 - Jeux d'intérieurs et instructions artistiques, sportives...
 - 424 - Jeux d'extérieurs, promenade, instructions sportives
 - 429 - Jeux et instruction aide aux devoirs des enfants pour un autre ménage
- 43 - S'occuper des adultes et soins médicaux à ceux-ci
 - 430 - S'occuper d'adultes but associatif
 - 431 - Soins matériels ou médicaux aux adultes
comprend : les aider à se lever, à manger, les laver; les soigner
 - 439 - S'occuper d'adultes d'un autre ménage
- 5 - Sociabilité
- 51 - Réceptions et sorties

- 510 - Réception et sorties associatives
 - 511 - Visite chez des amis, parents, enfants hors ménage, etc. (n.c. repas chez eux)
 - 512 - Réception d'amis, parents, enfants hors ménage, etc. (n.c. repas avec eux à la maison)
 - 513 - autres sorties donnant lieu à des rencontres (kermesse, fête de village, dancing, discothèque...)
- 52 - Conversations et autres contacts
- 520 - Contacts associatifs
 - 521 - Conversations
 - 522 - Téléphone hors professionnel :
comprend aussi : échanges par minitel, radio amateur
 - 523 - Courrier hors professionnel
 - 524 - Autres : comprend notamment : échanger des cadeaux
 - 529 - Contacts but bénévole (écrire, téléphoner pour quelqu'un)
- 53 - Cérémonies civiles, religieuses et rites funéraires
- 531 - Pratiques religieuses : assistance à des cérémonies religieuses, prières, participation aux organisations confessionnelles
 - 532 - Cimetière : comprend se recueillir sur les tombes, fleurir les tombes, etc..
 - 533 - Cérémonies civiles : mariage, anniversaire, etc. En absence de précisions pour les mariages on les classera dans ce poste.
- 54 - Participation civique et entraide
- 541 - Activités politiques, civiques, CE, vote, etc.
comprend également :- la participation aux associations de parents d'élèves
 - 542 - Autres activités associatives, caritatives, culturelles et sportives : gestion et activités liées aux responsabilités exercées dans l'association.
 - 543 - Autres activités d'entraide : familiales et de voisinage.
comprend également :- les visites à l'hôpital, maison de retraite,
- Loisirs
- 61 - Pratique d'un sport
- 610 - Activités associatives relatives à un club sportif
 - 611 - Culture physique chez soi
comprend aussi la rééducation
 - 612 - Activités sportives comprend aussi l'entraînement ou compétition, les jeux sportifs
- 62 - Promenades et activités de plein air
- 620 - Activités associatives relatives à un « club » promenade, chasse, pêche,
 - 621 - Promenades et excursions (sorties entre amis : 513)
comprend aussi les promenades en ville ou à la campagne
 - 622 - Promenade au jardin (le sien)
 - 623 - Pêche, chasse
 - 624 - Promenades en ramassant des fruits, des champignons, etc.
 - 625 - Plage, activités relatives au camping, etc.
- 63 - Médias
- 631 - Lecture SAI
 - 632 - Lecture de livres
 - 633 - Lecture de revues, journaux
 - 634 - Regarder la TV
 - 635 - Regarder une vidéo
 - 636 - Ecouter la radio
 - 637 - Ecouter de la musique (disques, K7, CD)
- 64 - Penser, se détendre, ne rien faire
- 641 - Se détendre, réfléchir, faire des projets, fumer, siffler, repos <30mn.
- 65 - Assistance à un spectacle

- 651 - Assistance spectacle sportif
- 652 - Assistance spectacle, concerts, variétés, cirque, foire, fête foraine, théâtre, ballet, salon auto, etc.
- 653 - Cinéma
- 654 - Musée, expos

66 - Passe-temps et jeux

- 661 - Pratique de la musique, du théâtre, de la danse (les cours sont à classer en 272)
- 662 - Jeux de société, électroniques comme le flipper, les jeux d'arcade à l'extérieur
- 663 - Jeux de hasard et d'argent : PMU, Loto, Banco, etc...
- 664 - Divers : mots croisés, concours, modélisme
- 665 - Faire des films (vidéo ou traditionnels), photos, enregistrer, les visionner
- 666 - Micro-info domestique, jeux informatiques et jeux vidéo (Sega, Nintendo, consoles diverses)
- 667 - Jeux SAI
- 668 - Loisirs SAI

8 - Trajets (quel que soit le moyen de transport, à pied, en voiture, en 2 roues)

- 810 - Trajets à but associatif
- 811 - Trajets domicile-travail (hors trajet pendant le travail)
- 812 - Autres trajets
- 813 - Trajets liés aux enfants : comprend : les emmener à l'école, chez la nourrice, à la piscine, etc.
- 819 - Trajets pour un autre ménage

9 - Remplissage du carnet INSEE

- 911 - Enquête Insee : comprend le remplissage du carnet

Annexe 2 : autoconsommation

Année 1998 montants en millions d'euros

Code Naf rév 2 atc = autoconsommés	Valeur
PRHI_HA01S1B Pommes de terre atc	217
PRHI_HA01S6B Autres plantes industrielles atc	3
PRHI_HA01S7B Légumes frais atc	1036
PRHI_HA01T1B Fruits tropicaux et oléagineux atc	12
PRHI_HA01T1D Autres fruits frais atc	194
PRHI_HA01U8B Oeufs atc	57
PRHI_HA01U9C Autres produits de l'élevage atc	5
PRHI_HA02Z0B Produits sylvicoles atc	422
PRHI_HA03Z0B Produits de la pêche atc	10
PRHI_HC10A1H Lapins et gibiers atc	452
PRHI_HC10A2B Viandes de volailles atc	152
PRHI_HC10E1B Laits liquides atc	31
PRHI_HC10E1F Beurre atc	2
PRHI_HC10E1H Fromages atc	4
PRHI_HC11Z2E Vins, champagnes et mousseux atc	224
PRHI_HC11Z3B Cidre atc	82
TOTAL	2 904,17